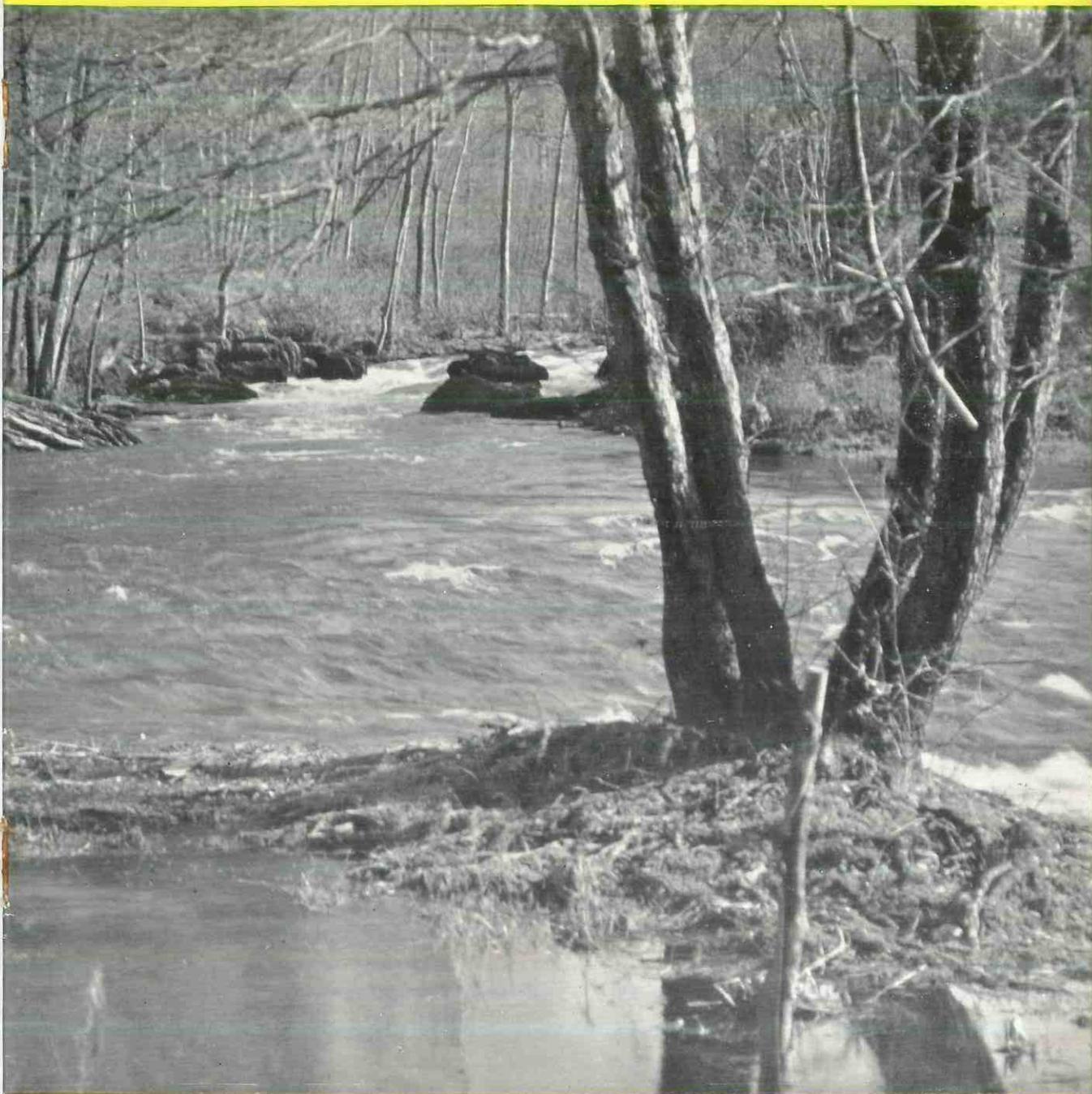




Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



Volume XI

1956

Fascicule 2

« ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves naturelles*. Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguons aux générations à venir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Vice-Président : M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur, Chargé de Cours à l'Université de Liège.

Administrateurs :

MM. E. BALON, s/Inspecteur des Eaux et Forêts.

V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme.

A. COLLART, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

G. CRABUS, Bibliothécaire à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

H. DANDOÏY, Propriétaire à Furfooz.

H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.

L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.

E. JANSSENS, Chargé de Cours à l'U. L. B.

J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.

G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

G. MATAGNE, Agent de la Banque Nationale à Malines.

A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

J. PEEMANS, Docteur en droit.

Baron Y. de RADZITZKY d'OSTROWICK, Conservateur à l'Institut de Géologie de l'Université de Liège.

R. P. RAIGNIER, S. J.

W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.

P. STANER, Inspecteur royal des Colonies.

J. VANNÉRUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Fr. DE GROM et F. STOCK.

Délégués :

MM. J. BREUER, Conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

C. PIRLOT, Chef de Division à la Direction des Beaux-Arts.

Baron JULES de MONTPPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.

A. HAÛLOT, Commissaire général du Tourisme.

TURNER, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président ; G. CRABUS ; H. DANDOÏY ; L. HERLANT ; J. LEPLANG ; M. RENARD, Administrateur-Trésorier ; Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

CONSERVATEURS

MM. M. BOUFFA (P. N. et Rés. Comblain-au-Pont).

P. BRADFER (P. N. Bohan-Membre).

F. FOULON (P. N. Furfooz).

V. GUILLITTE (P. N. Lesse et Lomme).

P. ROISIN (P. N. Lesse et Lomme).

Baron E. de VINCK (P. N. Poilvache).
Dr. L. THIRY (Rés. Remouchamps).

COMITÉ DE PROPAGANDE

MM. J. LEPLANG, Président ; V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme ; M. BOUFFA, Secrétaire communal de Comblain-au-Pont ; G. CRABUS ; Ch. FRANÇOTTE ; F. STOCK, Commissaire.

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. A. COLLART, L. HERLANT, W. LASSANCE, R. MAYNÉ, Comte Ferd. d'URSEL.

COTISATIONS

Membre à vie	
Cotisation unique	5.000 fr. minimum
Membre protecteur	
Cotisation annuelle	1.000 fr. minimum
Membre effectif	
Cotisation annuelle	205 fr. minimum
Membre adhérent	
Cotisation annuelle	105 fr. minimum
Personnel enseignant des degrés primaire et secondaire, étudiants	
Cotisation annuelle	83 fr. minimum

Les versements doivent être effectués au C. C. P. n° 1695 93 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monument et musée présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 40 francs (au lieu de 80 francs).
Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).
Grottes de Remouchamps : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 fr. Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).
Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

Grottes de Ramioul : 8 francs (au lieu de 10 francs).
Fort de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).
Musée de la Faune de la Haute Belgique à Robertville : 5 francs (au lieu de 10 francs).

VISITE DE NOS PARCS NATIONAUX

FURFOOZ :

Tarif ordinaire : 25 fr. ; 15 fr. par enfant.
Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 15 fr. par personne ; 10 fr. par enfant.
Groupes scolaires, scouts : 15 fr. par élève et scout ; 10 fr. par élève-membre et scout-membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes (20 personnes minimum) : 20 fr. par adulte ; 15 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles.
MUSÉE DE LA HAUTE SURE :

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. ; 3 fr. par enfant.

Groupes scolaires et scouts : 4 fr. par élève non-membre ; 2 fr. par élève-membre ou fils de membre. Professeurs reçus gratuitement.

Autres groupes (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

Réductions aux membres de :

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération Motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V. T. B.), Vlaamse Automobilistenbond (V. A. B.), Les Chercheurs de Wallonie.

L'entrée des P. N. est gratuite pour les membres effectifs, protecteurs et à vie d'Ardenne et Gaume.

Réalisations d'Ardenne et Gaume.

PARCS NATIONAUX :

PARC NATIONAL DE FURFOOZ.
PARC NATIONAL DE POILVACHE.
PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE.
PARC NATIONAL DE LESSE ET LOMME.
LES ROCHES NOIRES A COMBLAIN-AU-PONT.

RESERVES NATURELLES :

RÉSERVES RAYMOND MAYNÉ A TORGNY.
TORGNY, « AUX SARRS ».
FAGNE DE WEZ (WAISMES ET OVIFAT).
BOIS BAYHON (WAISMES).

RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE DE PRESSEUX.
FAUVILLERS, LIEUDIT « VOR OLBRICHT ».
REDU, « LES ONTRULES ».
REDU, « AUX DEUX EAUX ».
COMBLAIN-AU-PONT, « LE CHESSION ».
REMOUCHAMPS, « LA HEID DES GATTES ».
RÉSERVES DE LA WARCHÉ (ABBÉ CHARLES DUBOIS).

MUSEE FOLKLORIQUE :

MARTELANGE.

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.*

Giovanni HOYOIS

L'ARDENNE
ET
L'ARDENNAIS

*L'évolution économique et sociale
d'une région.*

984 p. (16,5 × 25 cm.)
en 2 volumes
390 francs.

Éditions DUCULOT S. A.
GEMBLoux

CINÉ-PHOTO-HALL

M. COLLART-PIÉRARD

59, Rue de l'Ange

NAMUR

*Tout pour la photo et le ciné
d'amateurs.*

*Toutes marques — muet — sonore
Bell-Howell, Paillard, Kodak, etc.
Tous travaux d'amateurs.*

BRASSERIE CAULIER

BRUXELLES

« FLEURÉART »

533, CHAUSSÉE DE WATERLOO

TÉLÉPHONE : 44.11.99

est à votre service pour tout ce qui concerne

L'ART FLORAL

Fleurs naturelles, Plantes d'appartements.

Arrangements floraux pour toutes circonstances :

Garnitures de tables et d'intérieurs, corbeilles,
gerbes, couronnes, etc.

ENVOI EN PROVINCE

« FLEURÉART »

vous garantit une exécution artistique et soignée à des prix très étudiés.

M. P. Jos. BOVÉ

Fleuriste, Architecte paysagiste.

Parc National

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

SOMMAIRE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. EXERCICE 1955	35
La Voirie ancienne des Pèlerinages au tombeau de Saint Hubert (W. LASSANCE)	41
Sur le genre <i>Aconitum</i> en Belgique (R. MAYNÉ)	45
Du nouveau à la Roche Mouselle (G. ANDRÉ)	47
Terres et Plantes de la Région de Torgny (V. GRANGE)	50
Note spéléologique sur le P. N. de Furfooz (D. DE MARTINOFF)	54
La Vie d'Ardenne et Gaume	56

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITÉ D'ARDENNE ET GAUME

au cours de l'exercice 1955

Déjà l'an dernier, nous avons publié à l'intention de nos lecteurs le texte intégral du rapport annuel du Conseil d'Administration de notre association. L'accueil favorable réservé à ce communiqué nous invite à leur présenter aujourd'hui notre dernier rapport en date à l'effet de les intéresser directement à nos activités.

N. D. L. R.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de notre Conseil d'Administra-

tion concernant les activités de l'association *Ardenne et Gaume* et les résultats obtenus par elle au cours de l'exercice 1955.

Quand vous en aurez eu connaissance,

nous pensons que vous vous félicitez avec nous du dynamisme dont il témoigne et qui nous permet d'espérer — mieux encore, d'envisager avec le plus grand optimisme — une heureuse continuation, peut-être même une heureuse réalisation de notre programme durant les années à venir.

Nous passerons successivement en revue les diverses expressions de cette vitalité dont l'incessante progression nous est gage de réussite.

I. PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES.

Parcs national et Réserve naturelle de Furfooz.

Conservateur : M. Frans Foulon.

a) *Généralités* : la saison écoulée a été bonne.

Pour la première fois depuis sa création, le Parc national a vu ses recettes dépasser les 100.000 frs ce qui nous laisse, tous frais déduits, un léger avantage bénéficiaire de quelques milliers de francs. Notre administrateur-trésorier vous fera tantôt rapport à ce sujet. Certes, ce résultat heureux est dû, pour une part, au temps radieux dont nous avons joui pendant l'été 1955 et qui a favorisé le tourisme dans la région comme dans tout le pays. Cependant, nous sommes persuadés que l'action de propagande menée par M. Foulon au nom d'*Ardenne et Gaume* constitue un élément important des progrès sensibles que nous vous signalons. La série de ses conférences données dans des établissements d'enseignement du pays a grandement servi à la diffusion de la renommée de Furfooz en exposant à de jeunes auditoires les problèmes de la protection de la nature, leur valeur et l'importance de leur conclusion. Subséquemment, les dirigeants des établissements visités sont sollicités de choisir Furfooz comme but des excursions scolaires annuelles de fin d'année. Et nous constatons avec satisfaction que beaucoup ont répondu à notre attente.

b) *Surveillance* : Comme nous l'avons dit l'an dernier, le guide a été remplacé par un agent faisant plutôt office de surveillant du Parc national. Il compte dans ses attributions le contrôle des entrées et la police générale du Parc. Les visiteurs reçoivent, en même temps que leur ticket d'entrée, un dépliant leur offrant la description des principales curiosités du Parc et se dirigent

par eux-mêmes en suivant l'itinéraire balisé qui sillonne le massif. La visite est en quelque sorte automatisée. Le système a fonctionné pour la première fois en 1955 à la satisfaction de tous. M. Polet, de Furfooz, engagé pour remplir les fonctions de surveillant, s'est acquitté de sa tâche avec conscience. Sa vigilance prévient les intrusions abusives et clandestines dans le Parc, et l'on peut affirmer qu'elle est également pour une part importante dans l'augmentation du chiffre des visiteurs isolés enregistré au cours de la saison. M. Polet a consacré ses heures de prestation non affectées à la surveillance à des travaux qui améliorent de façon sensible les conditions itinéraires du Parc : restauration de l'assiette des sentiers, majoration du nombre des degrés sur les pentes difficiles, érection de rampes de protection, construction d'un petit pont d'enjambement sur le ravin, face au Trou des Vaux.

c) *Buvette* : le bail de location de la buvette a été renouvelé pour une période de quinze ans. La redevance a été réajustée : elle est dorénavant liée à une échelle mobile qui la fera varier proportionnellement au nombre des entrées au Parc national. Le tenancier, M. Paquet, s'était engagé à agrandir et à couvrir la terrasse près de la buvette ainsi qu'à remettre en état l'embarcadère, le tout à ses frais. Ces travaux ont été effectués.

d) *Reconstruction des Bains Romains* : le Ministère de l'Instruction Publique nous a accordé une subvention de 40.000 frs pour nous aider dans la construction du gros œuvre des bâtiments. Le total des souscriptions recueillies depuis deux ans parmi nos membres se chiffre à un peu plus de 50.000 frs. Ce qui fait que nous disposons actuellement d'une somme suffisante pour financer la première tranche des travaux.

Nous tenons à remercier Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique à l'intervention duquel nous sommes redevables de ce subside gouvernemental.

Nous avons passé commande des pierres de parements nécessaires. Ceux-ci seront prêts vraisemblablement pour la bonne saison, ce qui nous permettra dès lors d'entamer les travaux de reconstruction proprement dits. Pour ces derniers, nous devons recourir aux services d'un artisan spécialisé dans la reconstruction des bâtiments anciens. Nous avons pu intéresser à la ques-

tion M. Lalou, entrepreneur à Wépion, lequel compte plusieurs restaurations de monuments à son actif. Il nous a promis de mettre à notre disposition, en temps utile, un ouvrier désigné pour ce genre de travaux. Nous avons bien heureusement en M. Jacques Breuer, délégué des Musées royaux d'Art et d'Histoire auprès de notre Conseil d'Administration, un excellent conseiller pour nous guider dans cette entreprise.

e) *Fouilles à Furfooz et environs* : comme nous vous en faisons part l'an dernier, M. Breuer a obtenu du F.N.R.S. une subvention pour faire des recherches dans la région formant le triangle Furfooz, Celles, Vèves. Dans le cadre de ses travaux, il a fait déblayer et débroussailler le Camp Romain de Furfooz et tracer une large voie d'accès menant jusqu'au mur romain. Les fouilles se poursuivront en 1956.

f) *Améliorations* : la commune de Furfooz a mis ses chômeurs au travail dans le chemin des Vaux. Celui-ci a été considérablement amélioré et élargi. Le bourgmestre envisage de créer un vaste parking près de l'entrée du dessus. Nous espérons que ce projet pourra se réaliser et nous nous félicitons des excellents rapports que nous entretenons avec les édiles de la localité.

Parc national de Poilvache.

Conservateur : Baron E. de Vinck.

L'exploitation des ruines de Poilvache a marqué un très léger redressement en 1955. Mais nous avons éprouvé de nombreuses difficultés à en assurer la gestion. Le guide Henry, qui était à notre service depuis de nombreuses années, s'est vu contraint, pour cause de santé, de se démettre de ses fonctions quelques semaines avant l'ouverture de la saison. Au pied levé, nous l'avons remplacé par un jeune homme, M. François Pousseur, qui nous a donné satisfaction mais n'a pu, au début et à la fin de la saison, assumer ses fonctions de gardien des ruines que les samedis et dimanches. Nous avons, de ce fait, subi un dommage conséquent. Le propriétaire et conservateur du site, eu égard aux difficultés que nous avons rencontrées, nous a proposé, la saison terminée, de reprendre à son compte l'exploitation des ruines tout en conservant au massif son caractère et ses statuts de Parc national. Nous avons cru agir profitablement

en acceptant cette proposition : elle ne réduit, en somme, que tout à fait partiellement nos activités à Poilvache. Cependant, afin de compenser cette apparente renonciation, nous avons prié la famille de Vinck de vouloir bien passer avec notre association un contrat de mise en réserve des pelouses calcaires sises au-dessus des roches de Champalle. Cette suggestion a été agréée ; grâce à quoi nous comptons dès à présent les roches de Champalle parmi nos réserves naturelles.

Parc national de Bohan-Membre.

Rien de spécial n'y est à signaler. Il a été visité cette année par nos administrateurs MM. Matagne et Renard. Le successeur de M. Bradfer n'étant pas désigné au poste de s/inspecteur des Eaux et Forêts, il ne nous est pas possible de nommer un nouveau conservateur.

Pour la saison prochaine, nous ferons repeindre les panneaux de signalisation qui demandent une remise en état.

Parc national des Roches Noires et Réserve du « Chession » à Comblain-au-Pont.

Conservateur : M. Marcel Boufia.

Le garde champêtre de Comblain-au-Pont a accepté de surveiller à titre gracieux les Roches Noires. Sa vigilance a déjà eu ses effets puisqu'au cours de l'année 1955 nous n'avons plus eu à déplorer de dévastations dans les peuplements botaniques du site. Nous nous en réjouissons et notre reconnaissance est toute acquise au surveillant bénévole qui a accepté ce travail dans le seul but de nous être agréable et d'apporter sa contribution personnelle à la protection de la nature.

De nouveaux panneaux en *résarm* remplaceront la signalisation délabrée du Parc national.

Enfin, notre actif conservateur nous signale que des terrains joignant les Roches Noires seront prochainement mis en vente. Nous suivrons de près le déroulement de cette opération pour, le cas échéant, nous y intéresser directement.

Musées de Martelange.

Nous avons eu la tristesse de perdre la collaboration dévouée de M. Émile Mayerus, décédé au cours de l'été dernier. Il nous a grandement secondés dans la constitution du Musée folklorique et défendait, depuis

dix ans, nos intérêts à Martelange. Cette disparition est une perte pour notre association. Mais nous sommes heureux d'ajouter que le fils du défunt ayant accepté de poursuivre l'œuvre de son père, la famille Mayerus reste comme par le passé, intimement associée à nos efforts dans la région de Martelange.

Parc national de Lesse et Lomme.

Conservateurs : MM. V. Guillitte, s/inspecteur des Eaux et Forêts ; P. Roisin, garde général des Eaux et Forêts.

Nous avons préparé, au cours de l'année, la réalisation d'une signalisation adéquate dans ce beau Parc. L'Office Culturel, Économique et Social de la Province de Namur a bien voulu nous aider financièrement et a pris à sa charge le coût des 150 panneaux indicateurs. Ceux-ci sont en *résarm* (bois bakélinisé) et auront une durée de vie dépassant, nous l'espérons, quinze années.

L'inauguration du Parc national est fixée au printemps 1956. En accord avec les autorités communales, la date du 27 mai a été provisoirement retenue pour cette festivité (1).

Divers : La commune de Resteigne a construit sur son territoire une station de pompage pour assurer la distribution d'eau à ses administrés. Cet établissement exige un surcroît de force motrice et il s'est avéré indispensable de placer une ligne à haute tension pour amener l'énergie électrique depuis Han s/Lesse en passant par Belvaux. Étant d'utilité publique, nous n'avons pas cru devoir nous opposer à son placement. Son tracé est prévu le long de la route Han / Belvaux. Mais nous sommes intervenus auprès des autorités compétentes pour que l'esthétique des lieux soit, autant que possible, respectée.

Torgny. Réserves naturelles Raymond Mayné.

Conservateur : M. Edm. Fouss.

Nous avons acquis cette année une petite parcelle voisine de la réserve et d'une contenance de 16 a. 20 ca.

Pendant l'été, un incendie s'est déclaré dans la réserve brûlant la majeure partie des pelouses très sèches à cette époque. Nous ne savons pas quelle sera l'action de ce sinistre sur la flore et particulièrement sur la faune de ce site privilégié.

Vignoble.

Au printemps dernier, nous avons planté 750 pieds de vigne de la variété Riesling Silvaner. Nous compléterons la plantation en 1956 par la mise en place de 3.500 nouveaux ceps qui couvriront l'entièreté du terrain destiné au vignoble (2). M. le professeur Lecrenier a bien voulu accepter de nous guider dans l'exécution du travail de plantation ; nous l'en remercions sincèrement. Nous nous trouvons à présent devant le problème du financement de cette entreprise qui sera vraisemblablement rentable dans l'avenir et à laquelle nous aimerions beaucoup associer les membres d'*Ardenne et Gaume*. Nous nous proposons de réunir les fonds nécessaires en nous adressant à eux. Les collaborateurs auraient une option d'achat des vins proportionnelle à leur apport de participation. Les modalités de la collaboration de nos membres sont étudiées par une commission composée de

MM. G. Matagne, administrateur ;
J. Peemans, docteur en Droit ;
R. Jacqmot, avocat ;
M. Renard, administrateur-trésorier ;
Comte Ferd. d'Ursel, secrétaire général.

Projets : Nous avons entrepris des démarches auprès de la commune de Lamorteau pour la mise en réserve d'une partie des terrains communaux incultes. De son côté, M. Fouss espère obtenir la même faveur de la commune de Sainte-Marie, pour une clairière située dans les bois communaux dans laquelle croît une végétation remarquable où dominent les immortelles des sables. Idem, dans la région de Tintigny pour la protection d'une station, unique en Belgique, d'Aconit Napel.

Heid des Gattes.

Conservateur : M. le Docteur Thiry.

Nous avons pris nos dispositions pour apposer, dès le printemps prochain, des panneaux marquant la limite de la réserve.

II. MANIFESTATIONS.

Soirées hivernales : nos membres y assistent avec assiduité. Nous avons accueilli au cours de l'exercice les conférenciers suivants : MM. Carlo Verlinden, de Heinze-

lein, Francis Pêche, Ctesse M. E. d'Ursel, M. F. Foulon. Nous les remercions de leur précieuse collaboration.

Excursions et visites : en 1955, nous avons organisé, comme nous faisons tous les ans, une série d'excursions et de visites guidées.

- Février : visite des installations de la Bourse sous la conduite de M. A. Renard.
Mai : Esneux et les environs sous la conduite de M. Bastyns.
Juin : Journée de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature à Malmédy.
» : Visite de l'École d'Horticulture de l'État à Vilvorde sous la conduite de M. Ch. Francotte.
Juillet : Marche-les-Dames et Namur sous la direction de M. Tonet (procession Mariale).
Septembre : Bouillon sous la conduite de M. et M^{me} Clément et de M. Thill.
Novembre : Musée d'Histoire Naturelle. Visite commentée par M. De Bot.

Notre reconnaissance est acquise à tous ceux qui ont contribué à l'intérêt et à la bonne réussite de ces visites et excursions.

III. PROPAGANDE.

Ardenne et Gaume a participé à une exposition organisée dans les locaux des Grands Magasins de la Bourse, à l'occasion d'une manifestation ornithologique.

Conférences : Mandaté par *Ardenne et Gaume*, M. Foulon, conservateur du Parc national de Furfooz, a poursuivi le cycle de ses conférences scolaires. Ses causeries obtiennent un réel succès. Il a jusqu'ici touché plus de quatre-vingts institutions. Élargissant l'aire de ses activités, notre conférencier développe son sujet avec un égal bonheur devant certaines associations culturelles d'expression française. Ceux qui ont pu entendre M. Foulon ont pu apprécier son dynamisme et l'intérêt de son exposé. Nous le remercions de son dévouement à la cause de la protection de la nature.

Brochure : M. Foulon a édité, en supportant les frais, une petite brochure intitulée *La Dévastation de la Nature et sa Protection*. Cet opuscule présente sous la forme d'un *digest* des condensés de livres et d'articles

d'auteurs reconnus pour leur compétence en matière de protection. Le solde bénéficiaire de la vente de cette jolie brochure sera abandonné à *Ardenne et Gaume* pour être affecté au Parc national de Furfooz.

IV. REVUE.

La revue *Parcs Nationaux* a paru régulièrement. Les trois premiers fascicules sont consacrés respectivement à Bouillon, à l'Ardenne, à Bastogne ; le dernier présente des études diverses.

V. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES.

Si nous sommes particulièrement attentifs à développer notre action éducative auprès des masses et surtout de la jeunesse, nous attachons une importance non moins égale à poursuivre l'étude méthodique de nos réserves scientifiques. M. Van de Poel, géologue, prospecte le Parc national de Lesse et Lomme et prépare à ce sujet un beau travail dont nous avons pu lire les prémices dans la revue (fascicules 2 et 3 1954). Nous avons également obtenu la savante collaboration de nos administrateurs MM. les professeurs G. Manil et A. Noirfalise qui ont dirigé le travail de fin d'étude de leur élève M. G. Thonon basé sur l'étude phytosociologique et pédologique des réserves naturelles de Furfooz. Une importante communication a été faite à ce sujet dans notre dernier bulletin. Voir également le fascicule 2 de l'année 1948. M. Serge Jacquemart a entrepris l'étude de la flore de nos réserves naturelles. M. André Leclercq, ornithologiste, celle de nos oiseaux. D'autres encore poursuivent activement leurs recherches dans le domaine entomologique.

VI. REVISION DES STATUTS.

Nous avons jugé utile de faire examiner minutieusement nos statuts à l'effet de contrôler s'ils sont parfaitement conformes aux exigences de la loi. Une commission a été nommée, chargée de cette étude. Elle se compose comme suit :

- MM. Evrard, directeur au Ministère des Colonies ;
P. Staner, inspecteur royal des Colonies ;
J. Peemans, docteur en droit ;
M. Renard, administrateur-trésorier ;
Comte Ferd. d'Ursel, secrétaire général.

La commission a déposé ses conclusions et proposé certaines modifications et additions aux statuts. Celles-ci font l'objet d'un point spécial mis à l'Ordre du Jour de notre réunion d'aujourd'hui

VII. MEMBRES ASSOCIÉS.

Le Conseil d'Administration a ajouté à la liste des membres associés d'*Ardenne et Gaume* les personnalités suivantes :

M. G. André — M^{lle} R. M. Balaine — MM. Ch. Francotte — Hurbin — J. Peemans — C. Pirlot — le R. P. Raignier.

VIII. INSIGNE D'HONNEUR.

Au cours de l'exercice 1955, le Conseil d'Administration a décerné deux insignes d'honneur. L'un à M. C. Pirlot, en reconnaissance de l'aide qu'il a apportée à *Ardenne et Gaume*. Le second à M. Andrew Martin pour le remercier de sa fructueuse propagande.

IX. CONCLUSIONS.

Mesdames, Messieurs,

Nos conclusions, vous les aurez déjà présentées, en partie tout au moins.

— Notre association manifeste, dans le domaine de la protection de la nature une activité sans aucune autre pareille dans le pays.

— Par l'entremise de notre revue qui jouit en Belgique comme à l'étranger d'une grande considération, nous introduisons dans tous les milieux les notions de la protection de la nature.

— Nous sommes à l'avant-garde dans le domaine de l'éducation de la jeunesse parmi laquelle notre excellent délégué M. Foulon sème par tout le pays la bonne parole.

— Nos spécialistes entreprennent et poursuivent l'étude de nos réserves scientifiques,

particulièrement au point de vue biologique, conformément aux recommandations de l'U.I.P.N. (Union internationale pour la Protection de la Nature).

— En conséquence, nous pouvons nous réjouir des résultats obtenus au cours de l'exercice écoulé. Nous affirmons, sans crainte d'être démentis, qu'*Ardenne et Gaume* a contribué puissamment à créer par tout le pays un courant favorable à la conservation de la nature et que, si un jour des résultats tangibles sont obtenus dans les sphères officielles, notre association y aura contribué pour une grande part.

— Enfin, nous terminons en insistant une fois de plus sur les devoirs des administrateurs. Nombreux parmi eux sont ceux qui se dévouent sans compter, les uns en participant à nos travaux administratifs, les autres en collaborant activement à notre revue, à la propagande, à nos études scientifiques, ou qui sont toujours prêts à répondre à notre appel. Malheureusement, il en est d'autres qui se contentent de la publication de leur nom dans la liste qui paraît trimestriellement sur la couverture de la revue. C'est là, Mesdames et Messieurs, une malheureuse circonstance que nous devrions réformer. Nous demandons à nos administrateurs défaillants de faire leur examen de conscience avant que nous ayons à nommer de nouvelles personnalités pour combler les vides d'un Conseil que nous voudrions voir égal en dévouement au groupe si parfaitement homogène de notre Comité de Direction.

Le 2 mars 1956.

(1) De commun accord avec les autorités locales, la date du 27 mai est reportée au 8 juillet. N.D.L.R.

(2) Les rigueurs de l'hiver ayant été défavorables aux jeunes ceps qui devaient nous être fournis, cette plantation est remise à l'année prochaine. N. D. L. R.

Il est toujours périlleux d'essayer de modifier, si peu que ce soit, ce que la nature a arrangé en y mettant le temps, beaucoup de temps.

VIOLLET-LE-DUC.

LA VOIRIE ANCIENNE DES PÈLERINAGES AU TOMBEAU DE SAINT-HUBERT

par W. LASSANCE

Dans notre pays de forêts il est malaisé aux archéologues de repérer la trace des civilisations qui s'y sont succédées. Mais il est cependant possible de reculer jusqu'aux ténébreuses époques de la préhistoire pour y voir apparaître l'homme.

Si les vestiges de ces temps lointains ne sont pas nombreux, les routes sont demeurées, usées et corrodées par des millénaires d'usage, le plus fidèle témoin de notre antériorité celtique ou gallo-romaine puisqu'on admet généralement que la voirie rurale se développa fortement dès les premiers siècles de la romanisation.

Lorsque Béréglise, un moine de St Trond, installa sa communauté de clercs dans le vallon d'Andage, vers la fin du VII^e s., et que celle-ci, régularisée dans l'ordre des Bénédictins (1) obtint en 825 le dépôt du corps de l'évêque de Liège Hubert, une agglomération naquit et les antiques voies dévièrent peu à peu vers ce nouveau pôle d'attraction.

Car les établissements gallo-romains étaient nombreux non loin du vallon qui allait devenir célèbre : ceux d'Arville, d'Hartrival, de Vesqueville, de Bras, de Freux, de Moircy, d'Amberloup, d'Awenne, de Nassogne, de Tillet et de Tenneville sont bien connus ; mais la plupart d'entre eux succombèrent au cours des raids barbares de la seconde moitié du III^e s.

Après le tumulte provoqué par les invasions des Normands en 882, puis des Hongrois en 911, 919 et 926 (cfr. G. KURTH) et lorsque les vertus miraculeuses des reliques du saint évêque se répandirent en Occident, on vit de partout les foules converger vers son tombeau.

Le privilège de guérison du terrible mal de la rage est mentionné dans le *Cantatorium* ou *Chronique de St Hubert* probablement rédigé par Lambert-le-Jeune vers la fin du XI^e s. ou au début du XII^e s.

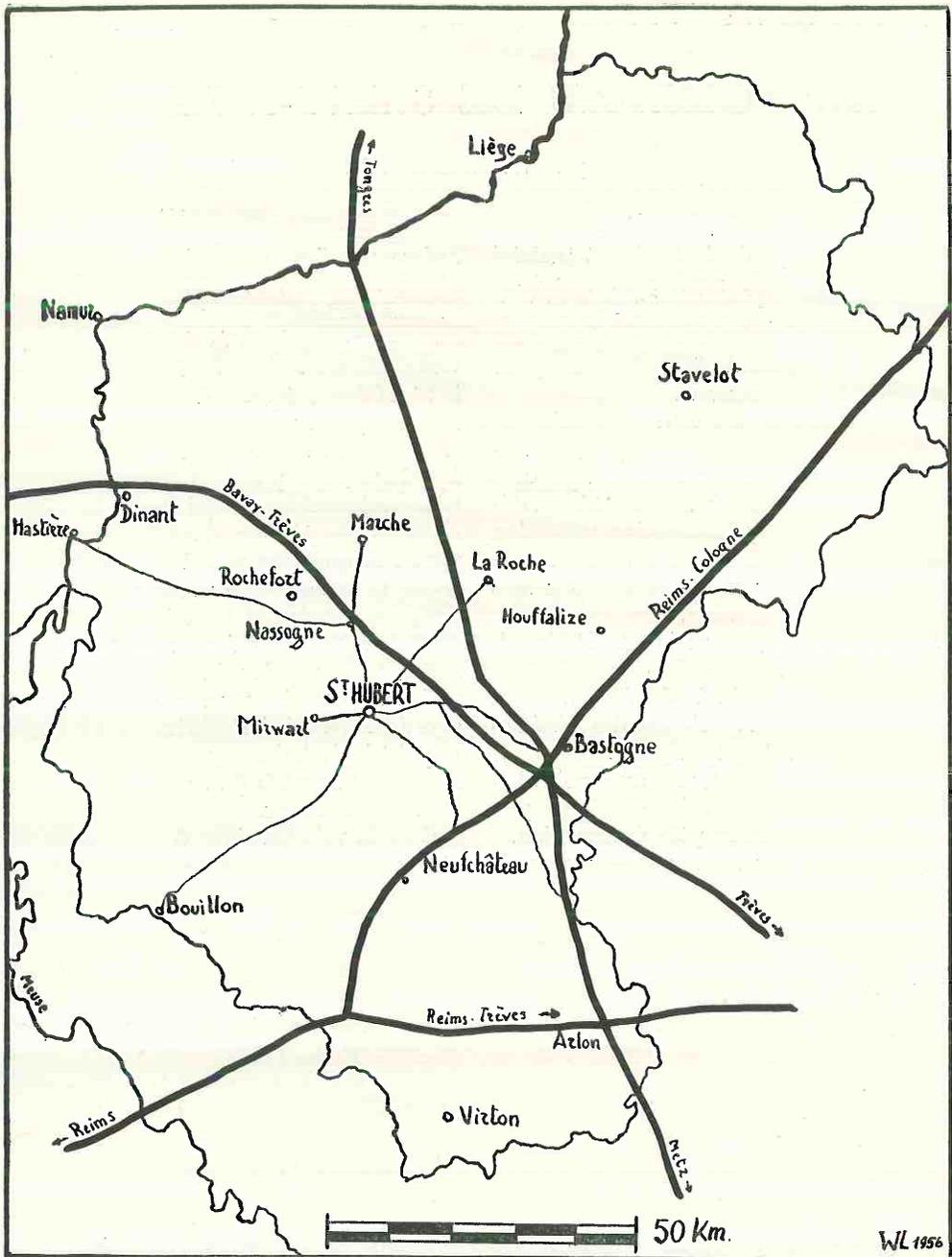
A côté des pèlerins isolés, St Hubert attira fort tôt des processions organisées. Celles du doyenné de Bastogne figurent dans une charte latine de 1270 sous le nom de *crois*

ardenoses. Ces processions utilisaient, à n'en pas douter, la voirie romaine qui demeurerait partout en usage et, principalement, dans ces contrées déshéritées, « horrible et vaste solitude » s'écriait Rodolphe, passant à St Hubert, retour de Metz, le 24 mai 1107 ! (2). La principale route des pèlerins de l'est est la chaussée romaine de Reims à Cologne, qui parcourt toute l'échine faîtière ardennaise, et qui porte le nom de *chaussée des pèlerins* dans le pays de Bastogne. A quelques pas de l'endroit où elle croise la grande voie militaire Metz-Arlon-Tongres, construite sous le règne de Dioclétien, à un kilomètre au S. E. de Senonchamps, un chemin secondaire s'en détache. Il porte les noms caractéristiques de *voye des Allminds* à Rechrival et à St Hubert, *grand tchmin* à Chenogne, *voye des Romains* à Tillet et *Plastrée* (lat. *strata*) dans la forêt de Hazeille-Freyr.

C'est la voie classique des invasions (1914 et 1940) ! Une autre route antique qui vient du pays de Martelange se nomme *vie tchmin d'Sin-Huber* à Magery et à Pinsamont (Tillet).

A Laneuville-sous-Wideumont, un troisième diverticule empierré, presque complètement disparu et qui s'embranché à la chaussée Reims-Cologne non loin de Chênet-Rondu, file en direction de Vesqueville et St Hubert, après avoir traversé la grand' route moderne Recogne-Houffalize entre Séviscourt et Freux-Suzerain.

Au moyen âge une étoile de routes convergeaient vers St-Hubert reliant le bourg à Neufchâteau, Rochefort, Marche, La Roche, Bastogne et Bouillon ; mais plusieurs d'entre elles remontaient bien certainement à une plus haute antiquité, témoin la voie romaine citée par le *Cantatorium* et qu'emprunta, en 825, le fastueux cortège conduit par Louis-le-Débonnaire. Cette translation des reliques de St Hubert, par eau de Liège à Hastière, puis par la chaussée romaine, de Hastière à Nassogne, fut le premier des pèlerinages et le déterminant qui fit se



La voirie romaine et les principaux chemins des pèlerins au tombeau de Saint Hubert.

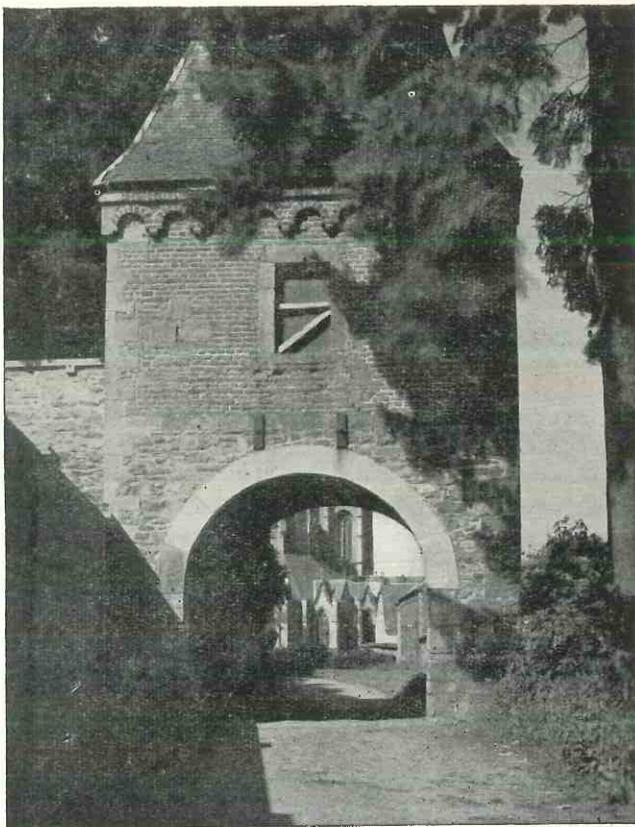
substituer le nom de St Hubert à l'obscur toponyme *Andage*.

Était-ce la voie Bayay-Trèves qui franchit la Meuse en aval de Dinant et qui traverse toute l'Ardenne Centrale d'O. en E., ou encore un diverticule, peu connu, mais dont une réminiscence locale signale l'aboutissement à Laneuville-au-Bois (Tenneville), sous le nom de *vie tchmin d'Hastière* ?

Par St Hubert aussi passait le *Chemin-Neuf* (1664) de Sedan à Liège via Bouillon, Recogne, Wavreille et Marche (3); mais il est vraisemblable qu'une autre issue plus ancienne reliait la cité hubertine au Duché de Bouillon et, partant, à notre grande voisine du sud avec la Cour de laquelle les Princes-Abbés entretenaient d'étroits rapports d'amitié.

A Mirwart est connue une *voÿe des pèlerins* ce qui implique non pas un départ de

il est appelé *vie voÿe di Sin-Hubèr* dans le pays rochois.



La jolie porte de Bastogne, au chevet de la basilique de Saint-Hubert, muette sentinelle du passé...

Photo Copyright A. C. L.

pèlerinage mais un passage venu d'autres régions ardennaises, voire de Famenne.

En 1152, Henri II, 3^e comte de La Roche fit détacher de ses biens de Bastogne 85 hectares à défricher en Freyr, en donation aux moines de S^t Hubert avec charge pour ceux-ci d'y bâtir une chapelle pour les piétons et les malades qui se rendaient en pèlerinage au tombeau de S^t Hubert (4).

C'est ainsi que naquit le domaine de La Converserie. Ce dernier toponyme est issu du séjour des frères convers qui défrichèrent le lieu conformément au vœu du comte de La Roche. Un chemin reliait S^t Hubert à La Roche via La Converserie, Champlon et Beausaint. Nommé *chemin des gueux* dans la cité abbatiale en souvenir d'une cuisante incursion des huguenots gascons en 1568,

La juridiction de l'abbé de S^t Hubert s'étendant sur un grand nombre de villages, les communautés d'habitants étaient donc tenues de rendre des comptes à leur suzerain ; d'où impulsion nouvelle donnée aux voies de communication. Il en résulte que la plupart de ces chemins ne paraissent pas dater d'au-delà de la prospérité médiévale du bourg et du lustre acquis par les vertus miraculeuses du saint apôtre. Ce n'est pas sans intérêt qu'on peut relever leur dénomination. Ainsi : *Vouye Sin Hubèr* à Bournimont ; *vouye de Sin-Huber* à Renaumont ; *vouye du Sint-Hubert* à Presseux ; *vouye Sin-Hubèrt* à Lamouline ; *vouye S^t Hubèr* à Libramont (5) ; *voÿe di Sin-Hubèr* à Jenneville ; *tchmin d'Sin-Hubèr* à Lavacherie ; *vie tchmin d'Sin-Hubèr* à Laneuville-au-Bois.



Un vieux coin, aux abords de la cité abbatiale, vers où monte
une de ces antiques voies.

Photo Copyright A. C. L.

En conclusion, il serait souhaitable que cette esquisse de voirie ancienne des pèlerinages au tombeau de Saint-Hubert, amendée de ses circonstances locales, soit développée sur un plan plus vaste aux fins de servir utilement l'histoire des premiers siècles de l'Abbaye de S^t Hubert.

(1) G. KURTH, *Les premiers siècles de l'Abbaye de S^t Hubert*, propose la fondation d'Andage au début du VIII^e s. (p. 14). Communauté de clercs réguliers jusqu'au IX^e s. — KARL HANQUET, *La Chronique de S^t Hubert dite Cantatorium*, Cantatorium Sive Chronicon Sancti Huberti, p. 2, *Comm. roy. d'hist.*, Bruxelles, 1906.

(2) Jules VANNÉRUS, *Confines Advènementium Francorum* (926), dans *Bull. de la Comm. roy. de Toponymie et Dialectologie*, V, 1931, pp. 102-103.

(3) H. GOFFINET, *Notice sur l'ancien Chemin-Neuf de Sedan à Liège*, dans *Annales de l'Institut*

Archéologique du Luxembourg, T. XIV, 1882, pp. 163-198.

« Au cours des travaux entrepris par le Service » des Fouilles, à la mi-avril 1956, devant la façade » de la basilique de S^t Hubert, le chef des travaux » de la ville et, avec lui, plusieurs ouvriers du » chantier, nous ont déclaré avoir exhumé, rue » du Mont, en 1949, lors d'une réfection importante » de la voirie, un pavement constitué de grossiers » moëllons de grès, alignés les uns à côté des autres, » et enfouis à 0,80 m. de profondeur sur une lar- » geur moindre que celle de la rue actuelle. Ce » qui était dans leur esprit l'assise d'une Chaussée » romaine doit être considéré comme les vestiges » du Chemin-Neuf de 1664 qui par Recogne, le » Serpont, Bras-Haut et Vesqueville entrainait à » S^t-Hubert sous la chapelle S^t Roch et traversait » le bourg du S-E au N-O pour gagner Grupont. »

(4) V. HABRAN, *Le Comté de La Roche*, AIAL, 1911, T. 46, p. 260.

(5) J. HECTOR, *Histoire de Chevigny*, *Toponymie du ban*, AIAL, t. LXXXII, 1951, pp. 238-320.

L'équilibre entre le sol forestier et le sol arable est indispensable à la prospérité de l'agriculture. Malheur aux pays assez imprévoyants pour détruire leurs forêts.

Hervé MANGON.

SUR LE GENRE *ACONITUM* EN BELGIQUE

par R. MAYNÉ

Le beau genre botanique de l'aconit : *Aconitum* Tourn. est représenté chez nous par deux espèces : l'aconit tue-loup (*Aconitum Lycoctonum* L.) et l'aconit Napel (*Aconitum Napellus* L.).

L'aconit tue-loup se caractérise par ses fleurs allongées, d'un jaune pâle, en grappes aux pédicelles étalés, par ses curieuses feuilles palmatilobées profondément divisées en cinq larges segments. Il fleurit de juin



L'aconit Napel à Tintigny.

Photo E. Fouss.

Les aconits sont de très belles plantes vivaces appartenant à la famille des renonculacées, atteignant une hauteur de 0,80 à 1,20 m. Ils sont cultivés dans les jardins comme plantes ornementales. Dans la nature, tous deux doivent être considérés comme rares, le second, aconit Napel, rarissime dans notre pays.

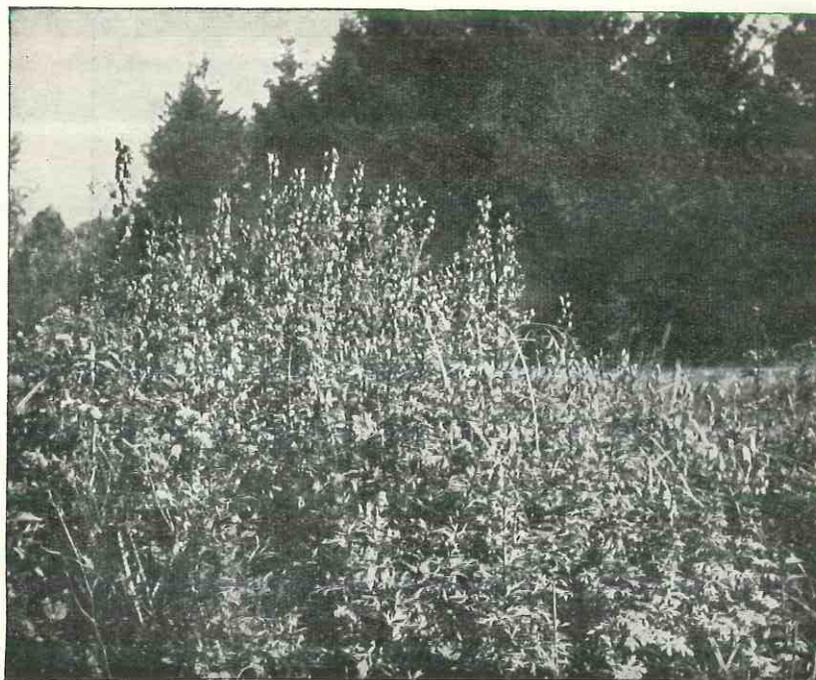
à août et peut se rencontrer, dans notre pays, dans les régions calcaro-siliceuses et montagneuses, aux confins des bois et des lieux humides. Il est vénéneux au même titre que son congénère l'aconit Napel. Sa distribution géographique s'étend à l'Europe et à l'Asie occidentale ; on le signale également au Maroc. En Belgique, il est rare.

Nous en possédons cependant une très belle station dans notre réserve scientifique de Furfooz.

L'aconit Napel (*Aconitum Napellus* L.) dit Casque de Jupiter ou encore Char de Vénus, est une belle plante aux tiges élancées, aux belles fleurs bleues groupées en forme de grappes terminales allongées, aux pédicelles dressés. Ses noms vulgaires lui viennent de la forme charmante de ses fleurs. Si l'on en

seul foyer subsiste ; encore celui-ci est-il voué à une disparition certaine et irrémédiable si l'on n'intervient d'urgence.

La plante toute entière est vénéneuse. Elle contient de l'aconitine, poison du cœur des plus violents qui, donné à forte dose, produit toujours des accidents mortels. Il y a donc lieu, dans les jardins, de la cultiver hors de la portée des enfants. Ses propriétés nocives ont donné naissance, dans l'antiquité,



Belle station d'aconit Napel à Tintigny.

Photo E. Fouss.

soulève la partie supérieure qui représente assez exactement l'image d'un casque en miniature pour la rejeter en arrière, on en voit sortir deux organes comparables à deux petites tourterelles attelées à un char : ce sont les deux pétales supérieurs qui, délivrés de l'étreinte du casque, s'épanouissent à l'extérieur.

Les feuilles de l'aconit Napel sont vert foncé et luisantes au-dessus, palmées et profondément découpées suivant cinq à sept segments ; la floraison s'étend de juillet à septembre. C'est une des plus belles plantes des régions montagneuses de l'Europe centrale et de l'Asie. Elle se rencontre encore en France et... en Belgique où un

à des récits poétiques et fabuleux. Elle était abondante dans le Pont où s'ouvrait la caverne par laquelle Hercule était descendu aux enfers et serait née de la bave jaillie des trois gueules de Cerbère lorsque Hercule, l'arrachant du séjour infernal, le maîtrisa en lui serrant vigoureusement la gorge. Elle constituait le principal élément des poisons préparés par Médée la magicienne, l'amante de Jason, chef des Argonautes ; les Gaulois et les Germains empoisonnaient leurs flèches de son suc. Elle était préconisée, en médecine populaire, contre le rhumatisme, la dysenterie, la céphalalgie, les fièvres puerpérales, les obstructions intestinales etc....

A notre connaissance, l'aconit Napel n'a plus qu'un seul habitat en Belgique : en Gaume, sur le territoire de la jolie commune de Tintigny, sur une ancienne fange, presque en bordure de la forêt de feuillus. Il nous avait été signalé par notre administrateur M. Edm. Fouss de Virton, conservateur du Musée Gaumais et de nos réserves de Torgny. L'an dernier, nous l'avons prospecté avec soin. Il s'agit d'une station remarquable située dans un site admirable et typique de la vieille Gaume, s'étendant depuis la route sur environ deux cents mètres, sur une fange très humide. Les aconits sont nombreux et splendides comme en témoigne bien la photographie communiquée par M. Fouss, qui illustre cette note. Malheureusement, très malheureusement, on vient d'y planter de jeunes épicéas, ce qui signifie la disparition

inéluçtable et définitive d'une relique botanique précieuse et unique. Ces jeunes épicéas sont plutôt malvenants.

Il y aurait donc lieu d'intervenir sans tarder pour éviter une inutile destruction qui ne pourrait même s'expliquer par des raisons financières.

La commune de Tintigny manifeste d'une très juste compréhension à ce sujet ; et nous n'aurions, croyons-nous, aucune difficulté à sauver ce biotope si l'administration des Eaux et Forêts voulait bien nous accorder son concours à cette occasion. Nous faisons crédit à sa clairvoyance, à son respect de la nature et à son esprit scientifique pour qu'elle nous aide à fixer d'urgence le sort de l'unique station d'aconit Napel dont se pare notre pays.

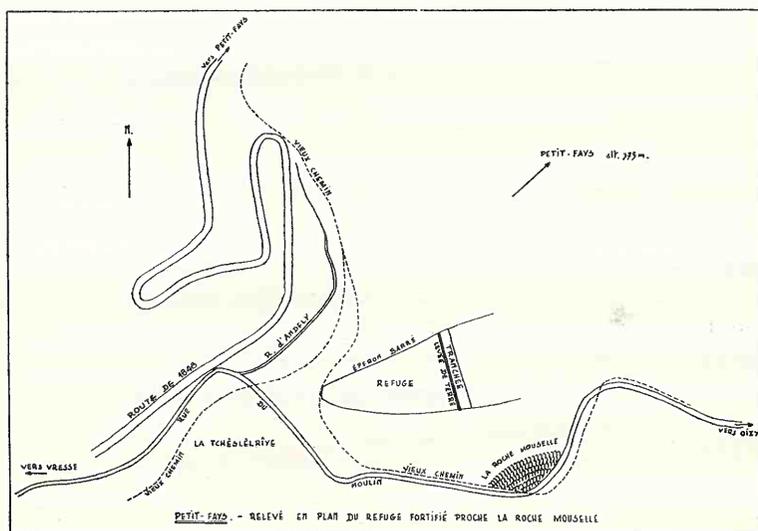
DU NOUVEAU A LA ROCHE MOUSSELLE

par G. ANDRÉ

Dans une note sur la Roche Mouselle publiée antérieurement (1), je signalais que ce massif est très remarquable à plus d'un titre. Je sous-entendais par là qu'il méritait d'être examiné sous d'autres aspects, car, dès ce moment, j'en étais arrivé à cette conclusion

qu'il pourrait présenter un certain intérêt du point de vue archéologique.

Cet endroit, bien que déjà connu de plusieurs membres d'*Ardenne et Gaume* (2), sera mieux situé par une courte description géographique. Dès sa sortie de Petit-Fays,



la route de Vresse s'engage dans une profonde vallée où, pour lui conserver une déclivité propre à la rendre carrossable, on a été obligé de lui faire décrire une double épingle à cheveux. Après avoir longé le petit ruisseau d'Andely (nom d'origine celtique à rapprocher des Andelys dans l'Eure), elle rencontre le Ru du Moulin. Entre ces deux rivières s'avance un énorme massif de 345 m. d'altitude, surmonté d'une crête rocheuse, et dont une partie s'appelle la Roche Mouselle.

* * *

L'attention de chacun, au cours de ses voyages ou de ses lectures, aura certainement été attirée par le grand nombre de localités, hameaux ou écarts dont le nom est terminé par *-han*, que l'on rencontre dans nos provinces de Liège, de Luxembourg et de Namur, et même au-delà de la frontière française de cette dernière.

Un fait à noter, c'est la fréquence de ces noms dans la Basse Semois, entre Morte-han (commune de Cugnon) et Nohan (commune de Thilay, département des Ardennes). Albert Pierret, spécialiste pour tout ce qui concerne la toponymie, l'archéologie, les vieux chemins de cette région, a relevé entre ces deux localités, distantes de 30 km., une vingtaine de noms de lieux de cette nature (3).

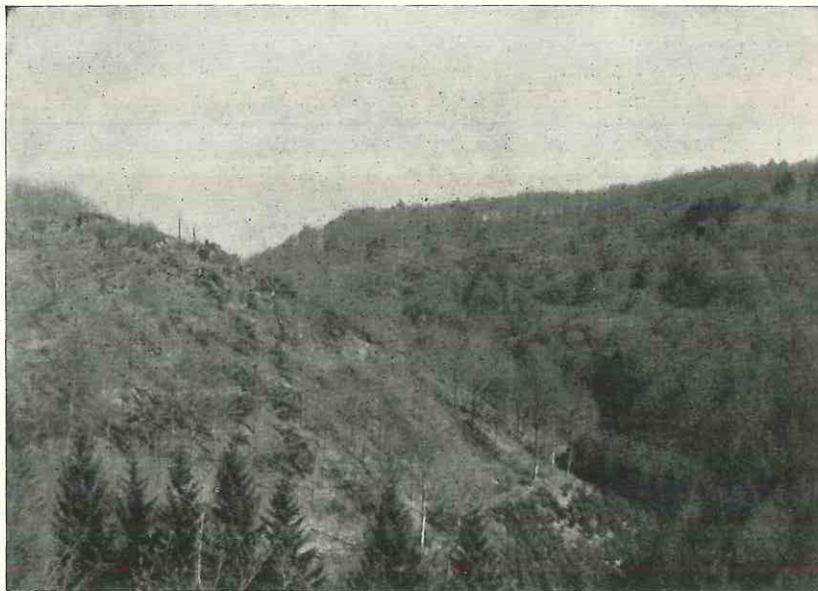
Il voit dans le suffixe *-han* l'équivalent du germanique *-heim*, non pas dans le sens de boucle, méandre ou pré entouré de fossés, mais dans celui d'habitation, même collective, et dans le premier terme, un nom d'homme germanique, ou une abréviation de celui-ci. On aurait ainsi, à titre d'exemple : Frahan (commune de Rochehaut), en dialecte Frôwan, venant de Frodo-heim, ferme de Frodo.

Il fait ensuite observer que tous ces *-han* sont situés à proximité d'un ancien lieu fortifié ou d'un endroit stratégique, gué, nœud de chemins antiques ou point d'altitude remarquable, et, en conclusion, estime que la plupart doivent avoir fait partie d'un véritable système défensif.

Il en arrive enfin à cette constatation très importante, c'est qu'il existe entre Bohan et Frahan un hiatus frappant dans la série des *-han* et des fortifications antiques.

* * *

Cette interruption avait particulièrement retenu mon attention. Le relevé toponymique complet de la commune de Monceau (canton de Gedinne, à 7 km. de la Semois) que j'avais dressé ne me fournissait aucun élément propre à poser un jalon entre Bohan et Frahan, et je m'étais proposé d'entreprendre le même travail pour le village contigu de Petit-Fays.



Extrémité de l'Eperon vue de l'Ouest ; entre les sapins de l'avant-plan et la montagne, vallée du ruisseau d'Ambly ; au-delà, vallée du Ru du Moulin.

Photo G. Matagne.

A cet effet, j'avais consulté Mgr Lefort, professeur émérite de l'Université de Louvain et prélat domestique de S. S. le Pape, natif de cette localité, et que j'y rencontrais lors de mes déplacements dans la région. Nous avions longuement parlé des noms de lieux, consulté la carte cadastrale, cherché en vain un nom en *-han*, lorsque nous décidâmes de nous rendre au-dessus du massif dont il est question au début de cette note, et dont certaines particularités, certains détails nous avaient déjà intrigués.

De ce promontoire, le regard plonge dans les deux vallées, dont le thalweg formait jadis les seules voies d'accès d'Oizy et de

Il restait à connaître l'accueil que réserveraient les spécialistes à notre suggestion. Ayant eu la bonne fortune d'approcher M. Breuer, directeur des fouilles aux Musées d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire, je lui fis un exposé sommaire de nos constatations ; il s'y intéressa et en novembre 1954, il eut l'obligeance d'envoyer sur place son adjoint, M. Mertens, que j'accompagnai. Je dois confesser que, profane en archéologie, je craignais de m'être trompé, et que je n'étais pas à mon aise. La visite ne fut pas longue. Après m'avoir dit que la tranchée n'était pas un accident naturel, mais qu'elle résultait de l'intervention de l'homme,



La tranchée vue du nord ; à droite, début d'une levée de terre ; à l'arrière-plan, forêt séparée de l'Eperon par le Ru du Moulin.

Photo G. Matagne.

Petit-Fays vers la Semois. C'est un poste d'observation idéal, et, chose curieuse, on remarque çà et là des levées de terre ayant l'aspect de plates-formes ou de chemins de ronde. De plus, la crête rocheuse qui domine la pointe avancée est coupée, au l.d. le « *cul-du-fournil* », comme pour faciliter le passage d'un versant à l'autre, par une tranchée d'environ 5 m. de largeur. A défaut d'avoir découvert un *-han*, étions-nous en présence d'un ancien point fortifié ? Timidement, nous avons conclu par l'affirmative, d'autant plus que tout contre le Ru du Moulin, sur l'autre rive, se trouve le l.d. la « *tchèstèlviye* » (4).

M. Mertens conclut à peu près en ces termes : « Ce massif est un ancien refuge fortifié du type classique de l'éperon barré, ayant servi à des populations qui ont pu se succéder depuis l'âge du fer (vers 850 avant J.-C.) jusqu'à la période mérovingienne (vers le milieu du Ve siècle) ». Il ajouta que pour être fixé avec précision quant aux occupants, il y aurait lieu de pratiquer l'autopsie de la levée de terre contiguë à la tranchée. Pour des raisons budgétaires, et afin de ne pas bouleverser un programme de fouilles déjà établi et très chargé, ce travail ne pourra être effectué que plus tard.

de Loë explique comme suit ce que l'on entend par éperon barré (5). Lorsqu'une bande d'envahisseurs était signalée, la population rurale abandonnait ses foyers pour se réfugier dans les bois ou sur des endroits escarpés, dont elle augmentait les défenses naturelles, rochers, cours d'eau, etc. au moyen d'une tranchée, elle-même renforcée par une levée de terre ou de roche provenant de cette excavation. Le danger passé, chacun regagnait sa demeure saccagée et s'efforçait de réparer le désastre.

J'étais évidemment très heureux d'apprendre qu'une partie du problème était résolue : un refuge fortifié, officiellement reconnu, venait rompre l'hiatus signalé par Pierret. L'avenir permettra-t-il de découvrir un *-han* à proximité de l'éperon barré ?

(1) LA ROCHE MOUSSELLE, *Nouveau lieu de dévotions*, 1951, fascicule 4, p. 128 de P.N.

(2) Voir relation de l'excursion dans la vallée du Petit-Fays, le 15 mai 1954, fascicule 2, p. 65.

(3) A. PIERRET, *Essai d'explication historique des noms de lieux composés en -han*, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXIII, 1934, n° 3-4, pp. 629 à 640.

(4) Terme à ranger dans la longue liste des (t)chès-lé, (t)cheslè, (t)chession, etc. de la région wallonne, et qui signifie camp, endroit fortifié.

(5) DE LOË, *Notions d'archéologie préhistorique, belgo-romaine et franque*, Bruxelles, s. d.

N. B. Cette note a paru sous une présentation quelque peu différente dans la *Revue mensuelle du personnel de la Banque Nationale*, août-septembre 1955. La rédactrice en chef, M^{lle} Maes, a bien voulu autoriser *Ardenne et Gaume* à utiliser les clichés qui ont servi à la reproduction de la carte et des deux belles photos dues à M. G. Matagne, administrateur.

TERRES ET PLANTES DE LA RÉGION LAMORTEAU TORGNY

par V. GRANGE

Dans son *Esquisse de la géographie botanique de la Belgique*, Jean Massart, professeur à l'U.L.B. écrit :

« Aucune partie de la Belgique n'offre une diversité comparable à celle du district jurassique. Le climat, franchement ardennais dans le nord, devient fort chaud à quelques kilomètres vers le sud, surtout sur le coteau qui descend du bois de Torgny vers la Chiers où se trouve installée la colonie si typique de plantes et insectes méridionaux. La pluie est environ aussi abondante que dans le district calcaire. L'humidité atmosphérique est assez forte. Mais c'est surtout dans la nature des sols que la variété est frappante. Le Bas-Luxembourg est comme une carte d'échantillons de toutes les terres de notre pays : rien n'y manque (sauf les roches métamorphiques) depuis les calcaires les plus durs jusqu'aux sables entraînés par le vent... »

» La diversité des terrains du jurassique a amené une diversité correspondante dans la végétation. Les sables les plus stériles et quelques coteaux calcaires ont conservé la flore spontanée ; de même de petits coins rocheux sur calcaire, sur macigno ou sur schistes, ainsi que les tufs qui prennent naissance lorsque des eaux suintent sur les déclivités des grès calcaires ; c'est aussi une végétation à peu près naturelle qui compose les prairies marécageuses établies sur les alluvions sableuses ».

Que c'est bien dit ! Né à Lamorteau à trois kilomètres de Torgny, j'ai, depuis ma prime jeunesse, parcouru en tous sens les champs, les prés, les bois, ramassant ici des fossiles dont j'ignorais les noms (*Rhynchonella*, *Terebratula*, ammonites, belemnites) et récoltant surtout des plantes qui me semblaient curieuses. C'est ainsi qu'au cours de ma première année de collège —

au Collège d'en bas à Virton — j'apportai un jour à M. Charles Even, alors professeur de sciences naturelles au dit établissement, une plante que je trouvais fort jolie.

« Où as-tu trouvé cela ? » me demande M. Even étonné. Je lui indique l'endroit. Il reprit alors : « Ne plus les cueillir ! Ce sont des plantes rares » ! C'était en effet une jolie orchidée *Ophrys apifera* que j'avais découverte à Lamorteau, au lieu dit « A la Vigne ».

Cet incident m'encouragea à rechercher les plantes de la région que je n'étais pas accoutumé de rencontrer sous mes pas au cours de mes promenades et c'est ainsi, je crois, que je pris goût aux herborisations. Maintenant encore, bien que ma tête soit blanchie, je ne retourne jamais au pays natal sans faire un tour dans les campagnes ou les bois pour y revoir les sites autrefois familiers et y dénicher quelque plante ayant jusqu'ici échappé à mes investigations. C'est ainsi que l'an dernier j'ai rencontré pour la première fois le long de l'ancienne route de Lamorteau à Torgny, en vue de cette dernière localité, le *Melampyrum arvense* à bractées jaunes alors que le type à bractées rouges y est très abondant. La même année, à la Romanette, ancien camp romain près de Velosnes, voulant connaître ce qu'était devenue la station d'anémones pulsatilles, que j'y visitais depuis de nombreux lustres, j'eus la satisfaction de la retrouver intacte malgré les travaux effectués en 1936 pour la ligne Maginot ; mais j'en découvris une touffe à fleurs tout à fait blanches et d'autres bouquets à fleurs blanches au centre seulement et violettes extérieurement. Je me suis rappelé le conseil de M. Even et me suis abstenu de les cueillir !

Je sais que des étudiants des universités de Bruxelles et de Liège viennent chaque année, à l'époque des vacances, herboriser dans la région Lamorteau-Torgny ou y faire des chasses entomologiques. Pour faciliter leurs explorations, je me suis proposé de consigner ici, à titre de contribution aux sciences naturelles, les principales stations de plantes peu communes qu'on y trouvait autrefois. Je dis « trouvait » car si les terres sont restées, bien des cultures se sont transformées : les parcelles d'un sol trop lourd pour le labourage ont été mises en prairies... et la flore a changé !

Toutefois, avant de commencer la nomenclature des plantes que je me propose de

mentionner, je crois utile de dire quelques mots des terrains que l'on rencontre sur le territoire de Lamorteau et des environs.

Le Ton coule, comme la Chiers, dans une vallée d'alluvions limoneuses modernes peu riches en plantes curieuses. Ces alluvions recouvrent le terrain virtonien (terres à « cladasses » comme on dit ici) (1). Le terrain virtonien est particulièrement reconnaissable à la sortie de Lamorteau, quand on va vers Ecouvriez, au lieu dit « au Platé ». C'est là que j'ai trouvé le plus de fossiles... quand les terrains étaient cultivés ! Actuellement ils sont mis en prairies (à cause des « cladasses ») ! Le toarcien, terre à blé, suit le Virtonien ; puis vient, plus haut, le bajocien, terres à avoines, pommes de terre et seigles. Le bajocien est souvent couronné de bois qui recèlent des carrières.

Toarcien et bajocien sont bien fournis en plantes messicoles, mais les pelouses sèches qui longent les bois méritent à mon avis plus d'attention encore. C'est là qu'on peut faire la plus ample moisson de plantes intéressantes.

* * *

Pour ceux qui ne disposent que d'un temps limité pour leurs prospections, voici un itinéraire que je leur propose. Je regrette toutefois de ne pouvoir indiquer l'époque de floraison de chaque espèce, que je signalerai en cours de route : la flore de Fr. Crépin s'en chargera.

Quittons Lamorteau par la rue du Paquis située à l'est du village, sur la rive gauche du Ton. Nous franchissons le ruisseau de Radru qui vient du bois de Guéville. Nous sommes ici à un endroit où s'est élevée autrefois une construction romaine dont on a retrouvé jadis quelques ruines. A l'époque, quand on cultivait les parcelles aujourd'hui transformées en prairies, il n'était pas rare, après une bonne pluie venue aux lendemains de labours récents, de trouver ci et là de vieilles pièces de monnaies romaines. Ce lieu-dit est « la minette » ainsi nommé parce qu'on y exploitait, il y a quelques siècles, ce minerai de fer.

Montons le raidillon qui conduit au sommet de la côte (à la grosse « Hatt » = au gros hêtre, dit-on ici en wallon). Nous atteignons d'abord le lieu-dit « les Massues » toujours en culture. A main droite, à mi-côte, nous arrivons à une sorte de talus entouré de murs croulants et planté de pru-

niers, au lieu-dit « à la Vigne » ; c'est là que j'ai trouvé en 1895 l'*Ophrys apifera* dont j'ai parlé plus haut. J'y ai vu aussi des pieds de vignes redevenus sauvages et suppose que le nom du lieu-dit est tout ce qui demeure d'un très ancien vignoble !

Du lieu-dit « les Massues » appuyons vers la droite (vers le N. E.). C'est la région du bois Migette avec nombre de pelouses sèches utiles à parcourir ; nous y découvrirons notamment *Inula conyza*, *Helianthemum chamaecistus*, *Asperula cynanchica*, *Erythraea centaurium*, *Salvia verticillata*, *Calamintha acinos*, *Medicago falcata*, *Cirsium acaule*, *Stachys annua* et *Stachys recta* particulièrement sur les talus. A l'orée du bois on peut admirer en avril l'*Ornithogalum pyrenaicum*, etc.

Du bois Migette, redescendons par la route vers le moulin de Radru. Le long de la Chavée, à hauteur de « la Vigne », on rencontre au hasard du chemin *Astragalus glycyphyllos* et, dans les labourés, *Lathyrus tuberosus*, *Stachys recta* et *annua*, *Specularia speculum* et diverses *Linaria*. Dans la haie de l'étang du moulin croît *Dipsacus pilosus*.

Remontons le ruisseau jusqu'à sa sortie du bois ; les talus de la rive droite sont peuplés de *Stachys recta*. On y découvrira même les ruines d'un ancien ermitage. A la sortie du bois, près du ruisseau se révèle *Adoxa moschatellina*.

Quittons la vallée du ruisseau et gravissons le long du bois la pente opposée à celle du Bois Migette ; nous nous dirigeons vers le Bois de la Côte. A son orée, le long du chemin de Guéville, on trouvera dans les taillis : *Evonymus europea*, *Viburnum Lantana*, *Daphne mezereum*, *Lonicera xylosteum*, *Cornus mas*, *Asperula odorata*, *Pulmonaria officinalis*, *Primula elatior*, etc.

Revenons vers le village jusqu'au coin du bois près des champs et prenons le chemin qui monte et traverse obliquement le Bois de la Côte ; c'est le chemin des Roches ; il serpente jusqu'au lieu-dit : « Sur la Montagne ». De là, pendant la guerre 1914-18, on pouvait voir les ballons captifs qui dirigeaient le tir des canons allemands sur les lignes françaises de Verdun. Le long du chemin des Roches on découvrira, comme au bois Migette, *Ornithogalum pyrenaicum* et en outre *Actea spicata*, *Rubus saxatilis*, *Scolopendrium vulgare*, peut-être aussi quelques orchidées.

Revenons sur nos pas jusqu'au départ du

chemin des Roches et suivons alors, nous dirigeant vers l'ouest, la lisière nord du bois jusqu'à la pointe des Hornules, en vue de la forteresse de Montmédy. Dans la pelouse sèche que nous parcourons, nous trouverons, selon les saisons : *Polygala calcarea*, *Gentiana ciliata*, *Gentiana germanica*, *Asperula cynanchica*, *Pyrola minor* et *P. major*, *Hippocrepis comosa*, *Helianthemum chamaecistus*, *Platanthera bifolia*, etc. etc.

Si, quittant les pelouses qui suivent l'orée du Bois (du Petit Bois comme on l'appelle là-bas), nous pénétrons sous les futaies, sur le versant nord, vers le sommet, nous trouverons diverses orchidées : *Platanthera montana*, *Neottia nidus avis*, *Epipactis*, *Stachys alpina* à odeur de bouc, *Paris quadrifolia*, *Polygonatum officinale* et *P. verticillatum*, *Mercurialis perennis*, *Anemone ranunculoïdes*, *Pulmonaria officinalis* etc.

Continuons à longer le bois par les pelouses sèches ; nous arriverons au coin des Hornules en vue de Montmédy-haut et de la vallée de la Chiers. Il y poussait autrefois de belles orchidées telles l'*Ophrys apifera* et d'autres qui sont en voie de disparition hélas ! par suite d'un peuplement d'épicéas. Dans les pelouses sèches, en vue de Torgny, on rencontre une flore plus riche et plus variée car plus ensoleillée : *Linum tenuifolium*, *Polygala calcarea*, *Campanula glomerata*, *Asperula cynanchica*, *Helianthemum chamaecistus*, *Gentiana germanica*, *Gentiana ciliata*, *Rhinanthus*, *Helleborus* etc, etc. Lentement nous atteignons la Réserve d'Ardenne et Gaume dans les carrières abandonnées aux environs de la Chapelle de Torgny et de l'« Escargot ».

Traversons la route et longeons le bois en dessous de la Chapelle ; nous arrivons bien vite en vue du village d'Épiez près duquel j'ai trouvé en bordure de route, *Salvia pratensis* et *Campanula glomerata*. Au coin du bois se dresse une borne-frontière et un peu plus loin, dans les pelouses sèches particulièrement importantes en cet endroit, croissent les plantes les plus variées. C'est là que j'ai déniché, il y a longtemps, *Reseda phyteuma* observé accidentellement en Belgique. Il est vrai que j'étais en territoire français !

Cette région de la chapelle de Torgny est bien connue des entomologistes.

Jetons un regard au-delà de la vallée de la Chiers, derrière Velosnes ; nous voyons s'élever une côte abrupte, la Romanette,

d'où l'on jouit d'une vue superbe sur les vallées du Ton et de la Chiers. C'est là que des bataillons du Génie français, employés à la construction de la ligne Maginot, mirent à jour les restes d'un camp romain avec puits, levées de terres, armes, monnaies, ossements ainsi que les restes d'un Fanum ou temple rural gallo-romain dont la déesse gisait au fond du puits qui fut déblayé (2).

Sur ce plateau de la Romanette, il y a une belle station d'*Anemone pulsatilla*, *Buxus sempervirens*. J'y ai découvert, un été, *Brunella alba* et derrière la côte, dans les champs en vue d'Othe, on peut admirer au moment des anémones une jolie liliacée : *Gagea arvensis*.

Le plateau de la Romanette a été ravagé par la guerre de 1940-45, mais heureusement la station d'anémones pulsatilles est intacte ; elle se situe à l'extrémité du plateau presque en vue d'Othe.

* * *

Revenons à Lamorteau, près de l'église. Passons le pont et longeons la rive droite du Ton jusqu'à un bosquet, au lieu-dit le « Lîlî », à 200 m. environ du village ; nous y trouverons au printemps, outre *Viola odorata*, un flot de quelques mètres carrés d'une jolie liliacée jaune : *Gagea sylvatica*.

En automne, si nous continuons dans les prés en direction d'Ecouviez, s'offrent à nos yeux de nombreuses dipsacées *Scabiosa succisa* et *Scabiosa columbaria*. Enfin, si franchissant la ligne de chemin de fer à la frontière on gagne la grand'route de Virton à Montmédy, direction Lamorteau, on atteint le chemin qui monte à Montquintin et dit le « chemin des morts » ; dans la haie qui longe la grand'route à gauche, on trouve *Aristolochia clematidis* et *Lathyrus aphaca*.

Revenons un peu en arrière, au chemin des morts, ainsi nommé parce que, il y a longtemps, quand la seule église de la région était celle de Montquintin, les habitants de Torgny l'empruntait pour y porter leurs morts et y célébrer les rites funéraires, après avoir franchi le Ton sur une passerelle en un endroit situé à peu près en face du Chemin des Morts (à Drussigny).

Si on le suit, on arrive d'abord à Avannes où fleurissent dans les pelouses sèches qui bordent une partie du chemin sur le plateau : *Gentiana ciliata*, *G. germanica*, *Asperula cynanchia*, *Euphrasia officinalis*, *Rhinanthus minor* et *R. major*, *Hippocrepis comosa*, *Calaminttha acinos*, *Lactuca perennis*, etc., etc.

En face d'Avannes, au-delà de la vallée du Fond des Vaux, on voit la croupe arrondie de la Solire opposée à Lamorteau. J'ai connu cette crête quand elle était encore cultivée (c'est du Bajocien) et y ai trouvé dans les moissons *Adonis aestivalis*, *Delphinium ajacis*, *Specularia speculum*.

Et si le cœur vous en dit, continuez le chemin des morts jusqu'à Montquintin en fouillant le plateau d'Avannes ; vous ferez ample moisson et vous aurez, de Montquintin, une vue sur la région qui vous dédommagera de vos efforts. Par temps clair, vers le soir, de l'extrémité postérieure de l'église, on aperçoit Arlon et la tour de St Martin.

Retour à Lamorteau par la vallée du Fond des Vaux (1/4 h. de marche environ).

Voilà dressée une liste de noms assez copieuse. Je m'excuse pour les plantes peu communes que j'aurais omis de citer. Quant aux plantes vulgaires..., le courage m'a fait défaut pour les énumérer.

GÉOLOGIE DE LA RÉGION.

VIRTON — LAMORTEAU — TORGNY.

Groupe quaternaire.

Quaternaire supérieur ou moderne.

Alluvions modernes des vallées.

Groupe secondaire.

Jurassique moyen.

Étage Bajocien. Calcaire de Longwy.

c. Calcaire subcompact et calc. à poly-piers.

b. Calcaire à oolithes ferrugineux.

Jurassique inférieur.

Étage Toarcien.

c. Marne de Grandcourt avec gros septaria.

b. Marne de Grandcourt avec petits septaria.

a. Schistes bitumineux de Grandcourt.

Étage Virtonien.

d. Macigno ferrugineux d'Aubange.

c. Macigno schistes et psammites de Mes-sancy.

b. Schistes d'Ethe.

a. Sable et grès de Virton.

(1) Il s'agit du macigno de Virton.

(2) Un opuscule avec nombreuses figures a été publié par la société des Naturalistes et Archéologues du nord de la Meuse, 47^e année, nos 3 et 4, Longuyon, imprimerie longuyonnaise, 1936. Ce bulletin est actuellement introuvable.

NOTE SPÉLÉOLOGIQUE SUR LE PARC NATIONAL DE FURFOOZ

par D. de MARTINOFF

On a publié dans *Parcs Nationaux* maints articles sur Furfooz, tous plus instructifs les uns que les autres : entomologie, botanique, géologie, archéologie... y ont été évoquées tour à tour. Seule, la spéléologie demeurait en arrière. Pourtant, si la surface du sol a été étudiée en détails, il reste encore beaucoup à explorer au sein du célèbre massif. Le seul travail important au point de vue hydrogéologique fut réalisé par MM. Van den Broeck, Martel (le père de la spéléologie) et Rahir, célèbre par ses recherches sur les hommes de la préhistoire. Au début du siècle, ils parcoururent le site de Furfooz en tous sens. Les observations qu'ils recueillirent ont servi de base à tout ce qui a été dit ou fait depuis un demi siècle concernant Furfooz. Elles ont aussi et surtout été notre point de départ ; et si nous avons pu modestement rectifier certaines données reconnues inexactes, sans elles, néanmoins, nous n'eussions pu faire grand'chose.

Cette note n'a aucune prétention, ni scientifique, ni littéraire. Elle vise simplement à faire connaître les quelques recherches et les timides résultats de plusieurs années de labeur. Elle ne vous parlera sans doute pas de nos espoirs : ils sont cependant sans limite... Mais nous ne voulons pas trop bâtir de châteaux en Espagne... ni de grottes à Furfooz... avant de les avoir découvertes !...

Au point de vue géologique, le massif de Furfooz est entièrement constitué de calcaires carbonifères comprenant en grande partie du Viséen inférieur (VI) et du Tournaisien supérieur (T2) (Voir l'article de M. le professeur G. Manil dans *Parcs Nationaux*, fascicule 2 — 1948 — page 6).

Nous observons la première perte de la Lesse au Chantoir des Nutons. C'est un petit canal naturel de quelques mètres seulement, où l'eau, en temps de crue, s'engouffre et disparaît au pied du sentier touristique. Ce n'est qu'un aiguigeois temporaire. Face au chantoir, au milieu du courant, on croyait à l'existence d'un gouffre dans le lit même de la rivière ; car même au cœur de l'été, malgré

la limpidité de l'onde, jamais on n'en apercevait le fond. Nous y avons plongé et rencontré un entonnoir d'une quinzaine de mètres de diamètre et d'environ cinq mètres de profondeur. Néanmoins, nous ne vîmes aucune fissure indiquant qu'une fuite quelconque se soit établie dans le fond de la Lesse. Il nous reste à plonger une centaine de mètres plus haut, à l'endroit où la Lesse se jette contre la paroi rocheuse.

Quelques mètres au-delà du Chantoir des Nutons, au pied même du rocher, s'ouvre un orifice fort étroit, percé en 1951 : il débouche dans une petite salle effondrée, ce qui nous permet de conjecturer l'existence d'un réseau souterrain de galeries plus ou moins fossiles.

Plus haut, à cinquante-six mètres au-dessus de la rivière, entre le camp romain et la Tartine, cette curieuse tranche de rocher détachée du plateau, s'ouvre le Trou qui Fume. Il doit son nom aux vapeurs d'eau qui s'en échappent l'hiver et qui, de loin, prennent allure de fumée d'autant plus épaisse que la température extérieure est plus basse. En été, c'est le phénomène contraire qui se produit : il y a aspiration de l'air vers les abîmes. Cela indiquerait l'existence souterraine de vastes salles ou galeries. Jusqu'en 1952, on descendait jusqu'à 25 à 30 mètres de profondeur. Depuis lors, mon frère et moi-même avons gagné, en 1953, quelques mètres. En 1954, lors d'une expédition du C.R.R.C. (Centre de Recherches de la Région Condrusienne), nouveau gain de quelques mètres encore. Depuis lors, et surtout grâce à la tenacité de Fernand Huart et de ses trois équipiers, très lentement, très sûrement, nous approchons de la rivière souterraine qui ne serait plus qu'à une vingtaine de mètres de nous.

L'aspect intérieur du Trou qui Fume se présente sous la forme d'une succession de failles ou fissures qui permettent la descente. Par endroit, le conduit est tellement étroit, qu'il faut expirer l'air de ses poumons pour pouvoir le franchir. Il est très souvent com-

La Vie d'Ardenne & Gaume

FONDS SPÉCIAL DE RÉSISTANCE

Cagnotte Boitsfort 120.—

Les souscriptions peuvent être versées directement au C.C.P. 1695 93 d'*Ardenne et Gaume*, Bruxelles, avec la mention *Fonds spécial de Résistance*.

COUVERTURE

La couverture du présent fascicule s'orne d'une illustration représentant les Rapides de la Lesse à Belvaux. C'est un site très pittoresque inclus dans le Parc National de Lesse et Lomme. La photographie est l'œuvre de notre administrateur M. Georges Matagne dont le généreux talent nous a déjà servi plus d'une fois dans la revue.

PROCHAIN NUMÉRO

Le prochain fascicule de la revue sera consacré plus particulièrement à Andenne et aux régions environnantes.

NOMINATIONS

Trois nouveaux administrateurs ont été élus au cours de l'Assemblée générale du 13 avril dernier. Ce sont MM. Émile Janssens, chargé de Cours à l'U.L.B., Jacques Peemans, docteur en droit, et le Révérend Père Raignier, S. J., trois personnalités très connues dans le monde scientifique des naturalistes et des protecteurs de la nature. Nous sommes heureux de les compter parmi nos administrateurs et fondons les plus grands espoirs sur leur dynamisme et leur dévouement.

NÉCROLOGIE

La mort nous a ravi un mécène. Le décès de M. Jean Van Gysel nous touche profondément. Membre à vie de notre association, il en était surtout l'ami sûr et discret, toujours prêt à lui accorder l'appui de sa forte personnalité. De le savoir à nos côtés nous donnait confiance. Ses générosités à notre égard furent nombreuses : nous nous plaignions à le rappeler aujourd'hui que sa modestie ne pourrait plus, hélas, s'en offen-

ser. Et c'est avec les doubles sentiments de l'amitié et de la reconnaissance que nous évoquons le souvenir de cet homme de bien si intéressé à la réussite des autres malgré la gloire et la charge de sa propre réussite.

Nous nous associons respectueusement à la douleur de tous ceux qui l'approchèrent, l'entourèrent, l'aimèrent et ne peuvent plus, dans l'avenir, que le pleurer.

Le Comité de Direction.

SOCIETY FOR THE PROMOTION OF NATURE RESERVES

À la date du 20 avril 1956, M. le professeur R. Mayné a été élu membre associé de la Society for the Promotion of Nature Reserves à Londres, par le Comité exécutif de ce groupement.

Cet hommage flatteur rendu à la personnalité de notre président atteint en même temps *Ardenne et Gaume* qui se réjouit une fois de plus de marcher de l'avant sous la dynamique impulsion d'une autorité reconnue dans les milieux internationaux attachés à la protection de la nature.

Le Comité de Rédaction.

A L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Le Dr. Marc Herlant, membre de notre Association, vient d'être nommé chargé de Cours à la faculté de Médecine. Nous lui présentons à cette occasion nos chaleureuses félicitations.

CONFÉRENCE

Une leçon sur la Forêt de Fontainebleau : C'est le titre que nous eussions aimé voir figurer en tête de cette conférence. Mais avant de nous essayer à rédiger un compte rendu valable de la causerie que Monsieur Henry Flon, rapporteur général des Réserves de la Forêt de Fontainebleau, a bien voulu réserver aux membres d'*Ardenne et Gaume*, il convient, pensons-nous, pour en faire ressortir les mérites, de fixer ici quelques observations d'ordre général qui nous per-

mettent de situer exactement l'esprit des conférences scientifiques dans le cadre des valeurs didactiques.

Il y a longtemps déjà que nous souhaitions de la faire en raison de certaines remarques surprises, en cours de sortie, parmi des auditeurs inquiets de juger avec objectivité soit de leur plaisir complet, soit de leur satisfaction plus ou moins restrictive.

Précisons donc ce qu'est une conférence et particulièrement encore ce qu'elle n'est pas.

Sa définition la plus heureuse nous semble être celle du dictionnaire encyclopédique : c'est une leçon publique sur un sujet d'étude. Son but est de nous instruire.

L'éloquence ou virtuosité de la parole que nous sommes tentés de lui associer à titre d'adjuvant essentiel — nous ne parlons pas ici de la fausse éloquence qui, dans notre langue, porte le nom humoristique de grandiloquence — est l'art, admirable parfois, d'émouvoir la sensibilité d'une foule multiple livrée hypnotiquement, pourrait-on dire, à la puissance persuasive de l'orateur. Elle ne réclame de la part de l'élément récepteur, qu'une sorte de relaxation mentale très proche de la passivité.

Plus discrètement, plus sévèrement aussi, le talent du conférencier scientifique consiste à dispenser à un public intelligent et prêt, nous y insistons, à fournir un effort d'assimilation intellectuelle, les connaissances personnelles qu'il a pu acquérir au cours de ses études, de ses travaux et de ses méditations. Il s'accompagne, presque toujours, de simplicité, de retenue et de modestie ainsi que du souci constant, non de subjuguer, mais d'enseigner.

C'est dire qu'il ne faut pas vouloir convertir l'orateur à la sagesse du conférencier, ni le conférencier au dynamisme empanaché de l'orateur.

Revenons à la causerie du 15 mai de Monsieur Flon. Elle se rapporte tout entière à la Forêt de Fontainebleau. Très fouillée, très nourissante et touffue à l'instar des belles végétations qu'elle évoque, celle-ci réclama sans doute de la part de ses auditeurs un effort de concentration particulièrement soutenu. Notre goût paresseux — et très encouragé actuellement par les techniques modernes d'enseignement telles que cinéma radio, télévision — d'assouvir notre curiosité du monde en y appliquant le minimum de contention intellectuelle n'y a donc pas

trouvé tout à fait son compte. Mais ne nous plaignons pas d'avoir dû vaincre notre indolence. Pourtant et grâce à elle, nous connaissons à présent ces futaies séculaires, non plus seulement en tant qu'étendues pittoresques jetées comme un beau tapis verdoyant sur une région de France, mais comme une véritable personnification de la forêt, richement douée, dont les mystères géologiques, historiques et artistiques, les joies, les renouveaux et les deuils nous ont été révélés patiemment pour vivre dorénavant dans nos mémoires.

Parmi d'autres, nous avons relevé cette réflexion flatteuse d'un de nos membres : « *Je ne savais où passer mes vacances. Je n'hésite plus : j'irai à Fontainebleau* ».

Cette phrase seule ne vaut-elle pas toutes les critiques ?... Nous l'offrons à Monsieur Flon comme le plus sûr garant de son succès et le plus beau témoignage de notre reconnaissance.

M. H. P.

SITES MENACÉS

Ste Ode : Un sort fatal semble poursuivre le prestigieux défilé de *Ste Ode* dans la vallée de l'Ourthe Occidentale. Après le démantèlement du château Orban et le lotissement du domaine forestier — impliquant la disparition des plus beaux arbres de l'Ardenne Centrale — après la destruction de la jolie grille en fer forgé du potager, datant de 1730, et, portant les armes de Lambert PIRET, seigneur et maître de forges de *Ste Ode*, voici qu'une ultime mise à blanc étoc vient de dénuder la haute montagne du Cheslin, couronnée par son refuge proto-historique.

Sous les futaies de chênes et de hêtres multi-séculaires se développait une florule caractéristique qui faisait la joie des yeux. Hélas ! le mercantilisme se soucie peu de la beauté de nos sites naturels et l'érosion achève maintenant ce que l'acier de la cognée a détruit ! La terre arable qui servit à féconder les racines des arbres fut jadis hissée à dos d'homme, dans des hottes, car la pointe du Cheslin et son hérissément de rocs cahotiques ne permettent guère à la terre de s'y maintenir.

La rustique chapelle de la Bonne Dame — qu'on invoque pour les maux d'yeux — demeure la seule relique solitaire d'un passé grandiose parmi l'épicéa commercial qu'on

vient de substituer aux hêtraies historiques de Ste Ode.

Le Rouge-Poncé: A l'extrémité N-O du territoire de Tenneville, dans la forêt de Freyr septentrional, les fanges du Rouge-Poncé, dont une soixantaine d'ha. sont réservés aux études forestières, sont mises en péril par les travaux de drainage.

Le Rouge-Poncé contient des curiosités botaniques uniques en Europe. Il conviendrait de les sauver définitivement des atteintes de l'homme ! Notre association s'occupe activement de la question.

Le polissoir préhistorique d'Assenois: M. A. Geubel, le dévoué archéologue chestrolais avait, avant la guerre déjà, repéré un respectable polissoir en quartz qui se trouvait installé à flanc de coteau dans le bois du Sart, hameau de Assenois-lez-Neufchâteau.

En avril dernier le propriétaire du terrain excédé par les allées et venues des curieux, avait manifesté l'intention de dynamiter le monolithe.

Alerté par M. Geubel, M. J. Breuer, Chef du Service des Fouilles, décida de sauvegarder ce rarissime monument des temps néolithiques et délégua sur place son fouilleur M. M. Lefort.

Dégagé, le polissoir fut aussitôt, et, avec mille précaution, extrait du terrain dans lequel son poids l'avait fait enfoncer, et acheminé par une grue vers la chapelle N-D. du Sart. Là, un muret en schiste ardoisier de Warmifontaine fut dressé autour de lui, devant l'oratoire. Désormais à l'abri des déprédations humaines, le polissoir constituera un beau but de promenade pour les spécialistes et les écoliers de la région.

W.L.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE A HOUFFALIZE

La région de l'Ourthe Orientale est une des moins connues d'Ardenne Centrale et cependant ses attraits sont incontestablement nombreux.

Dans la vaillante petite cité ardennaise un cercle d'histoire et d'archéologie a vu le jour. Il se propose, sous l'enseigne de SEGNA, de recueillir les témoignages du passé et de sauver les traditions décadentes.

M. Le Maire, château de Tavigny, assume la présidence du Cercle tandis que M. Meu-

nier, route de La Roche, en est le dévoué secrétaire-prospecteur.

Ardenne et Gaume souhaite longue vie et prospérité à SEGNA et félicite ses animateurs de leur initiative.

W. L.

INAUGURATION DU PARC NATIONAL DE LESSE ET LOMME

Elle est fixée au dimanche 8 juillet. M. le Gouverneur de la Province de Namur, probablement aussi M. le Ministre de l'Agriculture, d'autres personnalités encore l'honoreront de leur présence.

Voici le programme des cérémonies officielles qui célébreront cet événement :

15 heures :

Au Rocher de Serin : inauguration. Allocution de bienvenue du bourgmestre de Han ; discours du président.

15 heures 45 :

Descente en voiture vers Rochefort.

16 heures 15 :

Cérémonie au Monument aux Morts de Rochefort ; dépôt de fleurs ; brabançonne.

16 heures 30 :

Réception à l'Hôtel de Ville de Rochefort ; vin d'honneur ; discours du bourgmestre.

17 heures 15 :

Départ en musique vers le Square Crépin ; dépôt de fleurs ; concert au kiosque.

18 heures :

Dislocation.

Ce programme est susceptible de légères modifications.

Nous espérons que nos membres participeront en grand nombre à ces cérémonies qui marqueront une date importante dans l'histoire de la protection de la nature en Belgique et de l'association *Ardenne et Gaume*.

LETTRE D'UN DE NOS MEMBRES COLLABORATEURS

M. Jules Pirart de Woluwé-St-Pierre nous écrit :

Passant, il y a quelques jours, au point de vue de Rochehaut — d'où l'on découvre un admirable panorama sur la Semois et

Frahan — un habitant de la localité m'a affirmé qu'en vue de l'élargissement de la route, en cet endroit, tous les arbres plantés en bordure y seraient abattus !

Il s'agit de vieux arbres d'environ soixante-quinze ans d'âge créant un décor de fraîcheur et de beauté à ce site désormais célèbre.

Allons-nous assister, une fois de plus, à une hécatombe que rien ne pourrait justifier ?

L'encombrement de la route dû au stationnement des véhicules automobiles ne peut constituer un motif valable à pareil acte de vandalisme.

A mon avis, la solution à l'encombrement ne réside pas dans la suppression des arbres, mais bien dans l'interdiction de stationnement des véhicules en cet endroit.

Tous les admirateurs du point de vue y gagneraient en quiétude et il ne serait certes pas difficile de trouver, en contre-haut de Rochehaut, un emplacement pouvant servir de parcage aux voitures.

Avant que l'irréparable soit accompli, n'estimez-vous pas qu'il y a lieu d'alerter l'opinion publique et de mettre immédiatement tout en œuvre pour empêcher la réalisation de cet abominable projet.

Veillez croire, etc.

Nous nous associons aux protestations si justifiées de M. Pirart déplorant avec lui les abattages massifs et inconsiderés de nos beaux arbres qui sévissent partout dans le pays. Nous avons immédiatement communiqué le texte de cette lettre à la Commission royale des Monuments et des Sites avec l'espoir qu'elle pourra prévenir l'irréparable.

UN OUVRAGE DE GRAND INTÉRÊT

Nous avons entre les mains une brochure offrant un intérêt considérable : il s'agit de *Naturschutz* du Prof. Wolfgang Engelhardt de Munich.

Cette importante étude constitue un véritable cours de Protection de la Nature. Voici la liste des huit chapitres successivement développés :

I. Raisons de renforcer la protection de la nature.

II. De la protection de certaines espèces à la protection des sites.

III. Éléments des sites menacés et leur protection.

1. — Nappe aquifère :

a) emploi de plus en plus important des eaux ;

b) déboisement, cause de l'abaissement de la nappe aquifère ;

c) conséquences du mauvais aménagement des cours d'eau sur la nappe aquifère et sur l'intégrité des sites ;

d) épuisement des réserves de la nappe aquifère par excès d'emploi ;

e) rôle des marais dans la conservation de l'équilibre des eaux.

2. — Appauvrissement du monde vivant dans les cours d'eau *régularisés*.

3. — Pollution des eaux.

a) lac de Zurich ;

b) Bodensee ;

c) mortalité des poissons, signe de pollution extrême ;

d) une peste : l'huile (pollution par les huiles) ;

e) dommages occasionnés par les eaux de refroidissement ;

f) origines de la pollution des eaux ; difficultés d'y porter remède ;

g) auto-purification biologique des eaux.

4. — Disparition des espaces boisés.

5. — Appauvrissement de la faune terrestre.

6. — Lutte contre les déprédateurs :

a) la faune menacée par suite de la lutte contre les déprédateurs ;

b) possibilités et limites biologiques de cette lutte ;

c) rôle des oiseaux chanteurs.

7. — Exploitation moderne des prairies. Ses dangers pour la conservation des sites par une application défectueuse.

8. — Action des haies sur le microclimat et conséquences sur l'agriculture.

9. — Érosion éolienne dans les sites dénudés.

10. — Amélioration du microclimat par l'établissement d'étangs.

11. — Rôle de la forêt dans la conservation des sites :

a) bienfaits de la forêt ;

b) conséquences générales du déboisement ;

c) les pays méditerranéens, exemples des suites du déboisement ;

d) « calvitie » des alpages et ses conséquences ;

e) détérioration de la forêt par emploi du terreau ;

f) dangers des forêts de résineux ;

g) lutte contre les destructions et incendies de forêts.

12. — Dangers courus par la flore des prairies par paccage exagéré.

13. — Dangers nés de l'emploi de plantes exotiques et de l'exploitation intensive du sol.

IV. Protection de la nature, devoir des gouvernements.

V. Conservation de sites harmonieusement cultivés, condition d'une exacte connaissance des équilibres biologiques et de notre développement culturel futur.

VI. Protection de la nature, exigence de l'éthique.

VII. Les sciences naturelles à la base d'une éducation tendant à la protection de la nature.

VIII. Dernières considérations sur la protection de la nature.

Comme on en peut juger, cet ouvrage est plein d'enseignements ; l'ami de la nature y trouve ample matière à étayer ses convictions ; le profane s'y instruit de problèmes que nul ne devrait ignorer actuellement. Il mérite d'être étudié et commenté à l'usage des professeurs de l'enseignement moyen et supérieur.

Sa traduction en langue française est

projetée par l'U. I. P. N. et une aide financière a été sollicitée à cette occasion auprès de l'UNESCO. Cette publication vous sera présentée en son temps.

VIENT DE PARAÎTRE : « NOTRE TERRE »

L'UNESCO ayant exprimé, dès 1948, le vœu de voir s'effectuer une vaste campagne internationale en faveur de la diffusion des connaissances touchant aux choses de la nature, les éditions *Faunus* de Bâle/Mulhouse, répondant pour leur part à ce souhait, ont publié sous le titre « Notre Terre », un magnifique volume, véritable monument élevé à la gloire de notre globe. Cet ouvrage apporte un enseignement encyclopédique idéal à tous ceux qu'attirent, à différents titres, la connaissance du monde.

Abondamment et richement illustré, les textes qu'il comporte excitent l'intérêt et méritent les plus grands éloges. Rédigés grâce au savant concours d'une équipe d'hommes de science de renom, suisses, français et belges, ils nous parlent tour à tour avec la plus vivante éloquence de la terre, des eaux, des météores, des climats, des plantes, des animaux, des souvenirs du passé humain sans oublier la belle question d'une si brûlante actualité de la protection de la nature. Cette dernière, présentée par le premier et si sympathique président de l'U. I. P. N., M. le Dr Charles Bernard de Genève, nous a particulièrement touchés.

La lecture de « Notre Terre » est à recommander à tous. Petits et grands y trouveront joie et profit. Et ce magnifique volume trouvera utilement une place de choix, non seulement dans les bibliothèques particulières et publiques, mais aussi et surtout dans celles de tous les établissements d'enseignement des degrés secondaires et supérieurs.

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI A NOTRE ASSOCIATION

BELVAUX-^s/LESSE : Café-Restaurant *Au Bord de l'Eau* (Prop. E. GILLET. Tél. 971).
 BOHAN-sur-Semois : *Hôtel Beau Site Bohannais*.
 BOITSFORT : *Taverne-Restaurant des 3 Tilleuls*. Behrensheyde 8. Tél. 481692.
 BOUILLON : *Hôtel de la Gare* (prop. M. F. VAN HAE) Tél. Bouillon 79.
 BOUILLON : *Hôtel du Panorama*. (prop. M^e KINGET). Tél. Bouillon 138.
 BOUILLON : *Hôtel de la Poste*. Restaurant réputé, Tél. Bouillon 6.
 BRUXELLES : *Rôtisserie Ardennoise*, Bd. Adolphe Max 146-148.
 BRUXELLES : *Taverne-Restaurant Auberge du Cheval Marin*, Marché aux Porcs, Tél : 11.19.61
 CELLES (près de Dinant) : *Hôtel du Centre* (Propriétaire Armand Houziaux).
 COUVIN : *Grand Hôtel St Roch* (Prop. M. Michelet-Lambotte). Tél. Couvin 34.
 FLORENVILLE : *Hôtel de France*.
 GEMBLOUX (face gare) *Hôtel des Voyageurs*. Autocars, taxis, transports. (Prop. PIRSON et fils). Tél. 61053-61777.
 GEMBLOUX : Restaurant *Le Prince de Liège*. (Prop. GARIN-DOHET). Tél. 61244.
 LA ROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur*.
 LA ROCHE-JUPILLE : *Hôtel Champêtre-Chantecler*. Tél. Rendeux 471.31.
 MANDERFELD : *Hôtel des Ardennes* (Propriétaire Max Henkes).
 MATADI : *Hôtel Métropole, le plus moderne du Congo Belge*.
 MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches*.
 REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Etrangers*.
 ROBERTVILLE : *Hôtel-Restaurant Le Milan Royal* (Prop. Jh. Blesgen). Tél. Elsenborn 7.
 ROCHEFORT : *Hostellerie des Falaises*. Restaurant français. (Propriétaire : S. Cros). Tél. 212.82.
 ROCHEFORT : *Hôtel-Restaurant La Fayette*. 87, Rue Jacques (Tél. 210.24). Cuisine soignée, prix modérés.

ROCHEFORT : *Hôtel-Restaurant du Limbourg* (Prop. M. Wels). Cuisine bourgeoise, prix modérés. Garage gratuit. Tél. 21036.
 ST-HUBERT : *Hôtel Duval*. Tél. 308. Confort. Repos altitude 460 m.
 SPA : *Hôtel Cardinal*, 17-21, Place Royale (40 ch. 20 salles de bain, Ascenseur, Restaurant, Pâtisserie). Tél. : 964 et 64.
 SPA : *Grand Hôtel Britannique*, restaurant (100 ch. 45 bains, parc, garage). Tél. 27.
 TILFF-sur-Ourthe : *Hôtel du Casino*.
 TINTIGNY-sur-Semois : *Hostellerie « La Vieille Gaume »*. (prop. M. Sadi JACQUES) Tél. 441.56.
 VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines*.
 WÉRIS-BARVAUX : *Hôtel des Dolmens*. Tél. Barvaux 103.

MAISON DE SPORTS

ACCORDANT SON APPUI
A « ARDENNE ET GAUME » :
BRUXELLES : *Harker's Sports*, 51, rue de Namur.

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR
ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS
A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

Bruxelles : LIBR. GÉNÉRALE, 29-31, rue de Namur. Livres, ouvrages d'art, tous les Larousse. Tél. 126909 et 128343.
 LIBR. MOENS, A. Leclercq, Suc. 23, rue St-Jean.

PAULI, 39a, Place de Brouckère entre le passage et l'Hôtel Métropole et 49c Avenue de la Toison d'Or (Porte Louise).
 VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et 17, rue des Grands Carmes.

B oitsfort : OCTAVE TOURNEUR. Journaux, tabacs, vins et liqueurs de qualité. Tél. Brux. 7232.20

Liège : Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT.

Verviers : LIBR. BOUMAL, Place Verte, 42.

LES PLUS ECONOMIQUES DANS LEURS CATEGORIES

4 CV. 1956
 Normale : 49.500,—
 Grand luxe : 53.900,—



FREGATE 1956
 Affaires : 89.500,—
 Amiral : 99.500,—

Et maintenant la DAUPHINE, la voiture
 moyenne la plus attachante du marché ! 69.000,—

118, rue de l'Aqueduc.
 Tél. : 38.02.89.

138, Boulevard du Jubilé.
 Tél. : 26.55.59.

Direction : 28, Avenue de la Tenderie, BOITSFORT. Tél. 724903.

Secrétariat général : 41, rue Marie de Bourgogne, BRUXELLES. Tél. 111336.

Publicité et Trésorerie : 88, Avenue de l'Université, BRUXELLES. Tél. 472937.

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur-Trésorier,
 M. RENARD, 88, Avenue de l'Université, Bruxelles. - Tél. 472937.